

COMBAT BRETON

Kazetenn Emgann



Photo Louis Blance



Photo Louis Blance

Près de 15 000 personnes à l'île Longue contre les essais et l'arme nucléaires.



Photo Louis Blance

Breton, le mauvais «plan» de Radio France

GRÈVE DANS LE SERVICE PUBLIC.

Bretons fonctionnaires ou fonctionnaires bretons ?

7 000 à Saint-Brieuc, 8 000 à Quimper, 14 000 entre Vannes et Lorient, tout autant à Nantes et St Nazaire réunies. En y ajoutant les 15 000 manifestants d'Ille et Vilaine on peut estimer à près de 60 000 le nombre de fonctionnaires qui sont descendus dans les rues en Bretagne, le 10 octobre à l'appel de l'ensemble des syndicats. Du jamais vu depuis 1986.

Les raisons de la colère des salariés de la Fonction Publique sont bien connues et largement comprises par une partie importante de l'opinion bretonne. Les déclarations du «breton» Madelin, alors ministre de Juppé, sur les privilèges des fonctionnaires et l'annonce du gel de leurs salaires en 1996, ont servi de déclencheur à ce mouvement de mauvaise humeur. Mais le malaise est plus profond. Non seulement ils ne supportent pas d'être désignés comme une caste de nantis assurés de la sécurité de l'emploi, comme s'il fallait qu'ils s'en culpabilisent, mais ils craignent que le libéralisme actuel réduise à néant le service public, dans une évolution à la britannique. Exemple : France Télécom où se prépare une privatisation rampante avant l'échéance de 1998 qui marquera la libéralisation totale des télécommunications au niveau européen.

A ces motifs d'inquiétude s'ajoutent le projet de réforme des retraites des fonctionnaires, la détérioration des conditions de travail et l'augmentation de la précarité. Sait-on assez que l'Education dite Nationale est l'un des rares employeurs à pouvoir s'assurer les services d'une profession entière, les maîtres-auxiliaires, à titre précaire ad vitam eternam ?

Pour des raisons historiques liées à un système économique de type colonial, la Bretagne a été, et reste, un pays largement pourvoyeur de fonctionnaires qui doivent s'expatrier souvent dans la misère financière et morale, en région parisienne ou ailleurs, selon les principes bien connus de l'égalité républicaine. Revenus en Bretagne, après des années de purgatoire, ils subissent comme ceux qui sont restés au pays, la loi de l'Etat français et son système centralisateur qui décide seul des critères de création, et plus souvent de suppression, de postes dans les services publics. Or, personne ou presque parmi les syndicats français en Bretagne ne remet radicale-



Fiction : ce que pourrait être une manifestation de syndicat breton.

ment en cause le système étatique et administratif français. Les tentatives de réflexion en ce sens se heurtent malheureusement à des réactions de défense corporatiste du monde syndical, dont les structures sont calquées sur celles du système centralisateur français.

La colère des bretons fonctionnaires est justifiée dans le système actuel, mais elle ne suffira pas à le casser pour lui substituer un service public assuré par des fonctionnaires bretons. Pourtant, un service public breton sera à même de répondre aux besoins énormes dans nos petites «banlieues» urbaines, dans les secteurs ruraux touchés par la dévitalisation, dans nos arsenaux pour la construction d'unités de pêche et de commerce (et non plus de matériels militaires), dans la protection de l'environnement et la mise en valeur de notre patrimoine, dans l'enseignement pour la promotion de la langue bretonne, de notre culture et de notre histoire, dans la communication...

Si les syndicats français, malgré la sincérité et le dévouement de leurs militants, sont inca-

pables de prendre en compte la dimension bretonne de leur combat, il conviendrait de créer de véritables syndicats bretons qui sauront intégrer à la fois la dimension sociale et culturelle des travailleurs bretons... et des chômeurs, afin d'œuvrer ensemble à la mise en place d'une société plus juste et plus solidaire.

Yann GARDUNER

Div Yezh à la préfecture de Vannes.

Une délégation de Div Yezh, Association des Parents d'Elèves pour l'Enseignement du Breton, dans les écoles publiques et de l'Union des Enseignants de Breton, a été reçue vendredi 6 octobre par la Préfecture de Morbihan.

Elle a notamment mis l'accent sur la responsabilité de l'Education Nationale liée à l'insuffisance de recrutement d'enseignement bilingue, qui ne permet pas de répondre à la demande de plus en plus forte des parents, d'une part, et sur la nécessité pour les pouvoirs publics de développer un environnement bilingue (radios, télévision, fonctionnaires bretonnants...) d'autre part.

La délégation a insisté sur l'urgence des solutions à apporter et a annoncé qu'elle accentuerait son action en direction des organisations internationales pour dénoncer la situation de difficultés et d'impossibilité de transmettre la langue bretonne en France, malgré certains accords internationaux signés par elle.

Le Pape et le droit des nations.

«La Déclaration des droits de l'homme a traité de manière éloquentes des droits des personnes. Mais il n'existe pas encore d'accord international analogue qui traite du droit des nations dans leur ensemble». C'est le Pape Jean Paul II qui s'exprimait ainsi le 5 octobre à la tribune de l'ONU à New-York. Il ajoutait : «Personne, ni un état, ni une autre nation, ni une organisation internationale n'est jamais fondé à considérer qu'une nation déterminée ne serait pas digne d'exister» (O.F. du 6.10.95).

Le saint homme a prévu de venir en Bretagne en 1996. On doute qu'il saura ramener ses propos à la Bretagne dans son discours à Sainte Anne d'Auray. La France, «fille aînée de l'église», n'apprécierait pas. Et comme la hiérarchie de l'église s'est toujours rangée à l'avis du pouvoir quel qu'il soit...

EMGANN, kasetenn EMGANN, Organe du mouvement EMGANN, Renner ar gazetenn/Directeur de la publication : Philippe Jeunouillé. Moulter/Impression : Imprimerie Henry Pédermeur. Chomiac/Adresse : BP 1 - 22202 Gwengamp Cedex. Kommanant/Abonnement : 100 L. Bep.mz/Mmanuel CPPAP : N° 65664. ISSN : 0783 5392.

MOBILISATION EN CENTRE-BRETAGNE.

Pays-test et grève de la faim.

Un député, Daniel Pennec, entamant une grève de la faim le 2 octobre à Mael-Carhaix pour protester contre la décision de ne pas retenir le Centre Ouest-Bretagne comme «pays-test», dans le cadre de la mise en application de la loi Pasqua sur l'aménagement du territoire. La zone entière s'est rapidement mobilisée pour dénoncer une absence de reconnaissance.

Tout commence à la faveur de l'été, quand les élus du Centre-Bretagne apprennent que leur secteur géographique ne fait pas partie de la liste des 42 pays-tests choisis dans l'Hexagone. Deux «pays» ont pourtant été retenus en Bretagne, celui de Redon et celui de Plouër. Les élus accusent Alain Madelin, l'ancien ministre maire de Redon, d'avoir favorisé son pays et celui de Plouër dont le maire n'est autre que Paul Anselin, son ancien chef de cabinet. Décision injuste aux yeux du GALCOB (Groupe d'Action Locale pour le Centre Ouest Bretagne) qui fédère 148 communes à cheval sur 3 départements entre Carhaix, Rostronen et Gourin. Leur colère est d'autant plus grande qu'on reconnaît au ministère et à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du Territoire) que la zone GALCOB correspond tout à fait aux critères d'un «pays» tel que prévu par la loi Pasqua. C'est le geste du député de la circonscription de Guingamp, Daniel Pennec, apparenté R.P.R., qui va précipiter la mobilisation. L'annonce de sa grève de la faim va servir de catalyseur aux élus du



Michel Balbot (côté, rés. Vert), Jean Hourmant (ancien prés. GALCOB), Daniel Pennec (député), Michel Morvant (président du GALCOB). S'interrogent-ils sur la limite de leur pouvoir d'élus face à l'Etat français ?

GALCOB réunis en assemblée générale à Berné le 29 septembre. Succédant à Jean Hourmant, le nouveau président Michel Morvant, conseiller général du Morbihan et maire de Plouray, annonce une grande manifestation à Carhaix le 14 octobre et appelle toutes les maires de la zone à fermer pendant une heure le 6 octobre, en signe de protestation. De son côté, comme prévu, Daniel Pennec ne rejoint pas ses collègues pour la rentrée parlementaire du 2 octobre, et s'installe à la bibliothèque de la mairie de Mael-Carhaix, au grand dam du maire conseiller général PCF, Auguste Le Coent,

qui aurait préféré le voir choisir une autre commune ! Dès le lendemain, Jacques Le Nay, député RPR du Morbihan, interpelle le gouvernement à l'Assemblée n'obtenant comme réponse que les ricanements de ses propres amis politiques.

Les jours suivants, deux démarches parallèles mais non concurrentes se mettent en place, l'une à l'initiative du GALCOB, afin d'interpeller les pouvoirs publics et l'autre sous la conduite d'un comité de soutien au gréviste de la faim qui organise en deux jours un meeting à Mael-Carhaix en présence de 2 500 personnes.

Au moment où paraît cet article la situation aura sans doute évolué et le député aura mis un terme à sa grève de la faim. Le rappel des faits est pourtant utile à la compréhension des réactions politiques et à l'analyse du malaise généré par cette affaire.

A droite, c'est l'embarras de l'appareil politique qui prime. Comment en effet soutenir un député qui veut marquer contre son propre camp ? C'est bien la contradiction que relève le P.S. et le P.C. qui n'hésite pas à parler d'attitude démagogique. Ainsi la fédération P.S. des Côtes d'Armor parle de «tapage médiatique et d'une manœuvre politicienne visant à marquer son impuissance», ajoutant que «seule sa démission prouverait son courage». Les militants socialistes du Centre-Bretagne, plus proches des réalités locales que ne sont les responsables de fédération souvent citadins et fonctionnaires, n'ont pas la même perception qu'à St-Brieuc ou Quimper. «Nous approuvons et soutenons l'ac-

La réaction d'Emgann.

Emgann Kreiz-Breizh soutient le GALCOB dans toutes ses actions pour dynamiser l'économie en Centre-Bretagne, maintenir et créer des emplois, développer l'identité culturelle bretonne. L'action du député de droite, Daniel Pennec, va aussi dans ce sens et nous suivons avec intérêt tous ses développements.

Cependant ce que nous remarquons en premier lieu, c'est le grand mépris de l'Etat Major Parisien du RPR et du gouvernement actuel pour ses élus du Centre-Bretagne et leurs électeurs.

Les «spots députés régionaux» n'ont pas leur mot à dire. Si cette action individuelle a le mérite de braquer les projecteurs sur le député et le Centre-Bretagne, elle ne gêne en rien le fonctionnement normal des rouages de l'Etat en Bretagne, ni la poursuite de la politique désastreuse du gouvernement actuel.

D'autres actions collectives doivent donc se mettre en place rapidement telles que :
- la grève administrative de toutes les municipalités,
- appel au boycott de l'emploi,
- rassemblements de protestation,
- votes des démissions collectives qui auraient une toute autre signification pour faire aboutir les revendications du Centre-Bretagne, renforcer son identité et son unité.

Le porte-parole Emgann Kreiz Breizh Yann Puillandre

tion de Daniel Pennac pour sa décision... Nous invitons certains de nos cantons ou députés... hostile ou passif... De son côté, l'Union Bretonne... Daniel Pennac... ANJANN (voir communiqué) qui estime que son geste ne gêne en rien l'action de l'Etat français en Bretagne.

Il n'est bien sûr pas question ici de soutenir Daniel Pennac dans ses choix idéologiques et d'oublier, qu'en tant que député apparenté R.P.R., il soutient l'action du gouvernement français de droite, dirigé par des notables parisiens qui n'ont que faire de la situation des travailleurs bretons et de l'avenir du Centre-Bretagne. On ne peut cependant que dénoncer l'attitude de ceux qui se moquent d'un gréviste de la farm, alors qu'ils n'ont eux-mêmes jamais été capables de prendre le moindre

risque personnel pour la défense de leurs idées. Son geste révèle les limites de la capacité d'un député breton à peser sur les décisions qui nous concernent, et donne raison à ceux qui militent pour la maîtrise de leurs affaires par les Bretons eux-mêmes, à travers un conseil politique breton. Certains élus du GALCOB le reconnaissent timidement, à demi-mots, en déplorant l'insuffisance du poids politique de la « Région ». Raison de plus pour ne pas affaiblir le discours politique vers un régionalisme de consensus, qui aurait pour effet de laisser penser que la situation du Centre-Bretagne n'est qu'un exemple parmi d'autres du problème général des zones rurales en voie de dévitalisation dans l'Hexagone, alors qu'il y a de l'avenir même de notre Pays et de notre Peuple.

Yann GARDUNER

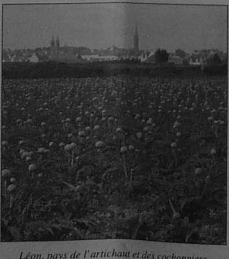
Paris cède face à Maël-Carhaix !

Le 10 octobre, par fax, à la préfecture de région à Rennes, le ministre Bernard pons annonçait sa décision de réselectionner le Centre-Ouest Bretagne parmi les pays-tests. Aussitôt, Daniel Pennec mettait un terme à sa grève de la farm. Le bureau du GALCOB annulait la manifestation du 14, en maintenant un rassemblement sous la forme d'un fest-deiz à Carhaix. La partie n'est pas gagnée pour autant, car il faudrait, au-delà du «pays-test» tout à fait symbolique, obtenir des aides différentielles à l'avantage du Centre-Bretagne. La mobilisation continue.

Elevages de porcs bloqués ? Pas si vite !

Une vingtaine de cantons du Finistère sont classés «ZES» lire «Zone d'Excédents Structurés en azote» (et en lisier). Corinne Lepage, nouveau ministre de l'environnement a fait entendre sa différence en Bretagne, à St Nic d'abord et dans ses directives nitrates par la suite.

mais le cochon léonard s'acclimat mal en altitude, parait-il. Et voilà les commandos léonards partis à l'assaut de la chambre d'agriculture, dont la présidence leur a été ravie cette année par René Quéméré. Le préfet y était pour l'ouverture de la séance. Et le ton changea...



Léon, pays de l'artichaut et des cochonniers.

4 Emgann/Combat breton n° 119

Pêcheurs bretons. Les 5 départements se regroupent.

Devant les difficultés de commercialisation du poisson breton, pourtant de bonne qualité mais cruellement concurrencé par les importations sauvages ou non, les producteurs de pêche bretons ont décidé de se regrouper dans une nouvelle union des organisations de producteurs des pêches maritimes. Cette union vient de naître par le rapprochement entre deux organisations de producteurs du littoral sud : Proma et Opob et deux organisations de Bretagne nord : Cooparmor et Promalo. Ce sont ainsi 1 250 bateaux des 5 départements bretons qui vont ainsi mieux commercialiser leurs pêches, tout en conservant l'autonomie de statut de chacune des organisations adhérentes à la nouvelle union.

Sous la présidence de Michel Gibaine, les pêcheurs bretons vont relever le défi de la qualité avec l'aide de l'association Bretagne-Quatrième-Mer, en mettant en place un tri de normalisation dans les criées des 5 départements bretons.

«Pour les jeunes on va voir au cas par cas. La capacité de production sera maintenue. Les régularisations d'élevage poursuivies, y compris en ZES».

Et d'ajouter : «Il n'y a aucune raison de s'opposer à une extension d'élevage des lors qu'il y a traitement de lisier fiable à la clé». Entre temps, le sénateur de Menou avait rencontré notre Corinne à Paris, accompagné de La Vergé (plus gros producteur du Finistère et sans doute de Bretagne), Charles Mossac, fidèle parmi les fidèles de Chirac, était aussi allé de sa partition pour défendre l'économie du département, menacée par l'imprudent préfet qui appliquait les directives d'un ministre de l'environnement qui, sans doute, s'était quelque peu hâté également. Ce n'est donc pas encore cette année que l'on boira l'eau claire de nos ruisseaux, sans dénitrification et autres traitements. Heureusement qu'il y a abandon de pomme cette année et que Muscaïet et Coréif annoncent de bons crus.

Et il y a aussi les sources «isabelle» à St Goazec qui viennent d'adopter pour leurs étiquettes le slogan que nous leur avons inventé pour Gouel ar Brezhoneg : «Gant Isabel n' yelo pell». Nous en trouverons d'autres, tels «Gant Gouveneg, lier en hon beg»...

Comme pour les grandes surfaces, le processus d'extension semble irremédiable engagé : les procédés de traitement subventionnés vont être disponibles sur le marché. Rien n'empêchera les gros de grossir et les petits et moyens de disparaître. Les épandages de nuit et tous temps continueront quand même.

Alors la solution salvatrice pourrait venir d'une conversion massive et rapide à l'islam de nos populations occidentales. Nous attendons le premier pas du guide suprême, Chirac. Y.P.

Car-forum des «Pays de la Loire» Manifs' pour l'intégrité du territoire breton.

La Région «Pays de Loire» n'est pas une région comme les autres. De l'avis de ses dirigeants, exprimé dans le mensuel gratuitement distribué dans toutes les boîtes à lettres, la Région souffre d'un manque de population. Les «Ligériens» ne connaissent pas assez leur région, les réalisations de ses élus... Pour pallier ce grave déficit de dialogue élus-citoyens, le Conseil Régional a donc financé le voyage d'un car-forum, doté des meilleurs équipements vidéo, de documentations luxueuses, d'un présentoir de produits alimentaires régionaux. De charmantes hôtesse se feront à la disposition d'un public censé être avide de découvrir la «réalité ligérienne», et un conseiller régional complète cette petite équipe au service du public. L'originalité (sic) de la région des Pays de la Loire reposant sur la multiplicité des «pays» qui la compose, le Conseil Régional a donc imaginé un découpage en 84 pays, comme le «pays du Loir», le «pays de Retz-Ouest», le «district de Nantes» (regroupant la capitale et Saint Nazaire)... Le car-forum va donc coller au terrain, sillonner chaque «pays», y faisant étape pendant une journée, trois mois durant.

massivement présent le dimanche 16 décembre à Nantes à 15h, pour une manifestation massive. La lutte pour l'intégrité de notre territoire national revient à la pointe de l'actualité, une nouvelle fois. Comme le combat pour la langue Bretonne, il concerne tous les Bretons, et tous ceux ayant choisi de vivre en Bretagne. Si la Région «Pays de la Loire» existe, c'est bien sûr pour maintenir au pouvoir une classe de notables aux compétences discutables (!), mais avant tout pour affaiblir économiquement la Bretagne, et détourner en elle toute vocation nationale. La propagande pour les Pays de Loire conduit en Loire-Atlantique à devenir un étranger dans son propre pays : on peut être breton individuellement, même bretonnant, mais il est hors de question de proclamer une quelconque appartenance à une collectivité humaine risquant de revendiquer des droits particuliers. On retrouve ce discours aussi bien dans les partis de droite que dans ceux de gauche, si pressés à s'émouvoir du sort des minorités nationales n'importe où dans le monde, le plus loin possible de l'Hexagone de préférence.

Cette opération, certes coûteuse, aurait pu se passer sans problème, si le Conseil Régional des Pays de la Loire n'avait décidé de faire emprunter les routes de Loire-Atlantique à son car-forum. Début septembre, à Orvault puis à la Haie-Fouassière, dans le vignoble, la population bretonne du département a manifesté son «agacement», devant ce qu'elle considère être une provocation et une entreprise de manipulation médiatique. A la Baule, quelques jours après, l'agacement a fait place à une «vive colère» : deux jeunes originaires de Nantes décidaient de renverser les présentoirs de propagande, et jeter par la fenêtre les brochures du car. Dans la boussuade qui s'ensuivit avec le personnel, une vitrine a été abîmée. Les deux «agitateurs» après avoir revendiqué le caractère politique de leur action ont été conduits sous bonne escorte au commissariat de la Baule («le Midi de la Bretagne» sur les flammes postales de la ville), et relâchés dans la soirée. La Région a porté plainte pour «destruction de biens publics».

Les médias embolent le pas aux politiques, en privilégiant la rumeur actualité du bocage Vendée, par rapport au dynamisme de la population d'ouest-Vienne (l'opération «Fabrique en Bretagne» a été passée sous silence en Loire-Atlantique). L'histoire est involontairement déformée : le Château des Ducs de Bretagne devient «Château des Ducs» pour devenir un château du Val de Loire, les panneaux routiers indiquent «Mont-de-B.» Le quartier «St Joseph de Portno» s'intitule «de Porterie», plus correct politiquement.

Si aujourd'hui c'est le département peut-être le plus riche et l'un des plus peuplés qui est mis à l'écart de l'entité «Bretagne», ce processus de morcellement du territoire risque de se développer. Dans une région «Grand Ouest», on conviendrait aisément les habitants d'Ille-et-Vilaine qui ne sont pas bretons («ils ne parlent pas la langue !»), tout comme ceux de Saint-Brieuc, ou de Redon. D'ailleurs, l'ouest breton en a assez du dictat de Rennes. Que le Morbihan a tout à gagner à se rapprocher de l'orbite nantaise, pour échapper à «l'hégémonie» instantanée. Enfin, le «Centre-Bretagne» ne mérite-t-il pas d'être une collectivité à part entière ? Bref, nous nous retrouverons, dans quelques années, devant 6 ou 7 zones, «habitées par des Bretons», tous jaloux de leurs particularismes régionaux, et le nom de «Bretagne» aura disparu du paysage politique. Il sera alors facile à la France d'accorder un statut à la langue bre-

tonne sur une portion de territoire réduit à une poignée de cantons. Loin de moi l'idée de maintenir à tous prix les départements, héritage du passé jacobin de la France, mais n'oublions pas que les découpages administratifs en Bretagne, quand ils sont le fait du pouvoir français et de ses collaborateurs dans notre pays, ne visent qu'à une seule chose : briser toute revendication de nos droits collectifs, intégrer les Bretons dans le «modèle culturel» français, supprimer toute identité originale, en jouant habilement sur nos antagonismes de «pays».

Comment lutter ? L'action du Comité pour l'Unité Administrative de la Bretagne (C.U.A.B.) est meilleure et souvent efficace, en dépit d'une absence de politique de marketing appropriée. Interpellant les décideurs présents dans leurs ouvrages, Bretagne tranquille, sermonnant les élus locaux, proposant au public une documentation économique et des arguments sérieux pour valider l'idée d'une Bretagne réunifiée, le C.U.A.B. a un rôle certain dans le paysage breton. Il ne faut pas cependant s'en contenter. Des actions plus spectaculaires, comme l'opération contre le camion-forum, doivent se multiplier partout.

Notre ennemi, c'est aussi notre manque de vigilance, notre résignation à nous contenter de solutions minimalistes, à accepter la débratrisson progressive du pays. Les Pays de la Loire, imaginés par Pétain, créés sous le régime gaullien, validés par le régime socialiste, n'ont aucune légitimité. La région appelée aujourd'hui «Bretagne» n'en a guère non plus. Ces entités n'existent que par la volonté sournoise de potentats désireux de plaire à Paris, en utilisant l'argent des contribuables.

Si prochainement s'ouvre un débat sur la «régionalisation» et le redécoupage des régions, nous Bretons, serons présents, pour rappeler notre légitimité à vivre ensemble et à maîtriser notre avenir.

Tangi MANACH, le 6 octobre 1995

(*) Voir l'affaire du SIVOM de la Baule, où les amis de M. Guichard, Président du Conseil Régional des PDL depuis 1972, ont allègrement débourné des millions de francs. Aujourd'hui, les contribuables de la presqu'île guérandaise payent la note.

Contre la propagande paysdeloairienne.

Le C.U.A.B. soutenu par toutes les organisations bretonnes de Loire-Atlantique, par les grandes confédérations culturelles bretonnes et par tous les partis bretons, a décidé de s'opposer à cette mascarade.

Il souhaite évidemment que dans les autres départements de la soit-disant «région» nombreux soient ceux qui soutiennent cette expression du regret d'un découpage administratif arbitraire faisant fi des légitimes géographiques, historiques, culturelles et, évidemment, économiques.

Le C.U.A.B. appelle d'ores et déjà tous les défenseurs de la Bretagne Breton ou non, à une grande manifestation qui aura lieu à Nantes, dans l'après-midi du lundi 18 décembre prochain, pour marquer leur volonté de voir cesser un découpage administratif inique et pour réclamer, une fois encore, la réunification administrative des cinq départements bretons.

Les milliers de signatures recueillies en quelques mois par le C.U.A.B. pour sa pétition le confortent dans sa détermination de mettre fin à la partition imposée il y a 54 ans par le régime collaborationniste de Vichy ! La Commission Permanente du C.U.A.B.



Manifestation contre le car «paysdeloairien» (photo Tangi Manach)

Derrière la République la France !

Le projet de loi sur le statut républicain, front républicain, etc., est avant tout un projet de société plus juste basée sur l'égalité, respectueuse des droits de l'homme, des militants souvent sincères, toujours prêts à dénoncer les entraves à la liberté et les dérives fascisantes. Comment ne pas admettre d'emblée et chanter les louanges de la république, «res publica», c'est-à-dire la chose commune à tous les membres d'une société ?

Cette image vertueuse de l'idéal républicain, tel qu'il est conçu par de nombreux intellectuels ou hommes politiques français, en cache pourtant une autre : celle d'une France une et indivisible composée de citoyens uniformes et basée sur la négation des communautés. On est loin de la République telle que la concevaient les Républicains espagnols opposés au franquisme, ou plus près de nous les Républicains irlandais qui se battent contre la présence britannique.

Dans sa livraison octobre 1995 le Service de la Langue Bretonne de l'Institut Culturel de Bretagne / Kêlreizh Serviz ar Brezhoneg nous offre deux illustrations de cette pensée qui assimile République à France, comme si les Français avaient inventé la République !

Dans un éditorial du «Nouvel Observateur», Jean Daniel écrit «qu'il y a en France tout un net retour des partisans du droit à la liberté (...) Singuliers démocrates, ils prônent une ligne pour les communautés, non pour les individus. Si tout le parti avançait masqués, ils ne pressent pas qu'ils se sont déjà résignés à une société multiculturelle et communitariste». Il poursuit : «Européen, je n'accepte pas n'importe quoi de l'Europe ni des Européens, fussent-ils français. Je considère comme désastreux par la France d'une convention cadre sur la protection des minorités nationales devant le Conseil de l'Europe à Strasbourg le 31 janvier. Cette convention est censée protéger ceux qui ont «la volonté de préserver leur culture, leurs traditions, leurs coutumes, leur religion et leur langue à l'intérieur de toute l'Europe». Autrement dit, l'Etat français serait contraint de respecter non pas les moeurs pittoresques de tel régionalisme, mais les philosophies minoritaires les plus contraires aux valeurs dites républicaines. Combat d'arrière-garde, la laïcité ? Ses adversaires vont vite, en effet. Après la société des communautés, voici qu'on nous propose l'Europe des minorités. La légalité consiste évidemment à ne pas définir avec

rigueur ce qu'on appelle «droit des minorités» et à ne pas souligner qu'il peut être incompatible avec la philosophie des valeurs européennes».

Valeurs européennes que Jean Daniel se garde bien de définir, soit dit en passant. Mais plus curieusement, c'est quelqu'un qu'on connaît bien en Bretagne et qu'on a souvent défendu contre les racistes et autres fascistes qui lui répond en écho.

Dans un article du quotidien «Le Monde», du 13 août dernier, Kofi Yamgnane, maire de Saint Coultz et conseiller général de Châteaulin, donne son point de vue sur la politique d'intégration telle qu'elle est menée par Alain Juppé. Ainsi, il n'hésite pas à écrire : «Que penser de la déclaration du président Chirac lui-même lorsque, au détour de la reconnaissance de la responsabilité de la République française dans la rafle du Vel d'Hiv, il reconnaît en même temps et légitime la nation de «communauté juive» ? Ce faisant, il a insidieusement remis en cause le principe fondateur du modèle français d'intégration républicaine. Car enfin, si la communauté juive est reconnue, comment ne pas reconnaître la musulmane, la malienne, la turque, l'arménienne et pourquoi pas la basque, la bretonne... et d'autres encore ?»

Il précise que «la politique d'intégration conforme à la tradition française n'a jamais reconnu la communauté. Elle s'adresse à l'individu qu'elle considère tel qu'il est, avec ses origines et ses dimensions culturelles. Elle est résolument hostile à toute différenciation ou séparation fondée sur cette origine au plan du droit et de l'espace».

Kofi Yamgnane est président de la Fondation pour l'intégration républicaine. Derrière la République... la France !

Le C.R.I.B. à Rennes Au service de la Bretagne.

Le C.R.I.B. (Centre Régional d'Informations Bretonnes) depuis près d'un demi siècle collecte et archive articles de presses, revues, dossiers, concernant l'identité culturelle de la Bretagne. Ce fonds documentaire inédit constitue une mémoire originale de notre région.

Aujourd'hui, par exemple, 22 éditions de Ouest France sont consultées chaque jour et sont répertoriées dans une base de données.

Le C.R.I.B. met à la disposition du public son fonds documentaire. Les demandes sont nombreuses, elles émanent de particuliers, d'universitaires, de journalistes, d'associations, de l'Office de Tourisme, des Archives Municipales, des services de la Ville de Rennes (Accueil, Etat Civil) : Service des naissances - pour les prénoms bretons)...

Par téléphone, par courrier ou par simple visite ce sont chaque année plusieurs milliers de renseignements les plus variés qui sont donnés. Nous nous efforçons d'y apporter une réponse personnalisée, ce qui constitue une des principales particularités de notre association.

30, place des Lices, 35000 RENNES tél. - 99 30 06 87
Permanence public - du lundi au vendredi de 14h à 18h.

«Le Local», à Nantes.

Depuis octobre 1993, un nouveau lieu de rencontre et de débats a ouvert ses portes à Nantes. Tout juste deux ans d'existence donc pour «Le Local», situé en centre-ville, au 16 de la rue Santeuloc.

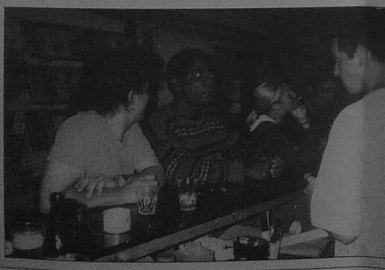
Comme son nom l'indique, «Le Local» est de point de ralliement, de boîte aux lettres, de local tout simplement à divers groupes, collectifs, tels que le Réseau Autonome de Bretagne, le collectif anti-sixième, les collectifs précaires solidaires, la Fédération Anarchiste, FULOR... qui travaillent ensemble sur des thèmes précis, chacun d'eux ayant sa démarche propre, son domaine d'intervention. Le but global étant de favoriser les échanges, la redynamisation et l'agitation politique.

Ainsi «Le Local» propose un bar associatif, lieu convivial propice aux échanges, une librairie et un kiosque où l'on compte une panoplie de revues militantes (dont «Combat Breton»). Réunions, débats, conférences s'y tiennent régulièrement. «Le Local» est aussi un relais nantais de la lutte en Bretagne.

Une émanation du «Local», «Le Squatt» près du Palais des Congrès, ouvert par une centaine de personnes après une manifestation. Le «Squatt» n'est pas une réponse au problème de logement, mais se définit comme un lieu différent, une sorte de centre social.

Au programme du «Local» ces prochaines semaines : des débats, soirées vidéo sur le droit d'asile (cf Basques), CUBA, l'antimilitarisme, l'homophobie...

«Le Local» : c'est un lieu en pleine expansion, une dynamique (dynamite ?) à propager en Bretagne...



«Le Local», à Nantes

Le «Projet Breton» de Radio-France.

La fausse bonne solution de Jean-Pierre Farkas.

La date du 19 septembre 1995 devait, aux dires de certains, rester dans les mémoires comme étape décisive dans l'histoire de la langue bretonne à la radio. Ce jour-là en effet, Radio-France présentait son «Projet Breton» à Ploëmel. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce rendez-vous tant souhaité s'est soldé par un marché de dupes. Heureusement, ça n'a pas marché et les patrons de la radio française en Bretagne sont repartis à Paris les oreilles encore pleines de critiques après une véritable volée de bois vert.

La journée se présentait pourtant sous les meilleurs auspices dans les salons de l'hôtel du Roi Arthur, lieu prédestiné pour une table ronde co-organisée par le Conseil Culturel de Bretagne (1) et Radio France. A la tribune Jean-Pierre Farkas, le patron des radios décentralisées de Radio France, flanqué de deux directeurs locaux : Hervé Debois de Radio France Bretagne Ouest et Edmond-Louis Simonneau de Radio France Armorique. (A noter l'absence du directeur de Radio-France en Loire-Atlantique qu'on n'avait pas jugé utile d'inviter !). A leurs côtés, Jean-Louis Latour, président du Conseil Culturel de Bretagne et Per Denez, président d'honneur.

Dans la salle, la grande famille des défenseurs de la langue et de la culture bretonnes, des élus régionaux dont Pierre Le Treut et un parlementaire, Jean-Ves Cozan.

Lukian Kergoad, directeur du département breton et celtique de l'Université de Rennes II, ouvrait les débats par un exposé sur la situation actuelle de la langue et de l'identité bretonnes. Une contribution qui avait le mérite de ne pas se limiter à une description de l'état des lieux, mais d'analyser les évolutions de la langue bretonne et la perception que les Bretons ont de leur propre identité en les replaçant dans leur contexte socio-économique.

Mais le but avoué de cette journée de réflexion, était plus concrètement de mettre fin au divorce entre Radio France et les auditeurs bretonnants de plus en plus mécontents de la place accordée à notre langue à l'antenne, et plus globalement de faire des propositions pour un meilleur traitement de l'identité bretonne.

Tour à tour, Edmond Simonneau pour Radio France Armorique et Hervé Debois pour Radio France Bretagne Ouest, tentèrent de justifier leurs «politiques linguistiques» respectives par des plaidoyers pour le moins peu convaincants pour l'auditoire. Si l'un se fixait comme l'une de ses priorités, «la protection de la langue française» par la recherche d'un français pur et la chasse aux anglicismes, le second affirmait sans honte qu'une radio locale de service public se doit d'abord de plaire ! Propos que l'on attendait plutôt d'un responsable de Fun Radio ou de Skyrock. D'où le mauvais sort réservé à la langue bretonne à R.F.O. ou on n'est pas loin de penser que le taux d'écoute

bien modeste au vu des moyens (un budget d'environ 1,2 milliard de centimes par an), pâtit de la présence du breton à l'antenne. Dès lors se pose la question de savoir comment se débarrasser de ce boulet que représente la langue bretonne, sans pour autant la faire disparaître officiellement de la grille.

Se félicitant de la tenue de cette journée de réflexion, Per Denez se disait très attentif à la solution que Radio France n'allait pas manquer de proposer pour résoudre au mieux le problème du bilinguisme. L'enthousiasme allait vite céder la place au désenchantement à l'écoute du projet de Jean-Pierre Farkas.

C'est en effet au grand patron des décentralisées de Radio France que revenait la tâche de présenter un «Projet Breton» en faveur de la langue bretonne dans le service public. Objectif : répondre à la double nécessité de faire «notre métier de radio» et d'intégrer l'identité bretonne.

Dans le style «Je vous ai compris» doublé d'un «Vous allez voir ce que vous allez voir», Jean-Pierre Farkas dévoilait enfin son plan : une grande émission en breton de 18 h 30 à

20 h 30, conçue comme un magazine d'actualité avec des infos locales et internationales, une rubrique «Le téléphone sonne» en breton, et une fiction radiophonique une fois par an, sous forme de feuilleton.

Conséquence directe : on supprime les bulletins d'infos en breton du matin, en conservant quelques «traces» (dit Hervé Debois) et on concentre la langue bretonne en fin de journée, à une heure de moindre écoute en raison de la concurrence de la télévision...

Plus encore, cette programmation présentée comme la préfiguration d'une radio de langue bretonne dans la radio aurait un coût supplémentaire. Et Jean-Pierre Farkas, sans rire, d'indiquer aux élus régionaux présents qu'il faudra cracher au bassin ! «Je ne serais pas fâché d'avoir l'équivalent de ce que le Conseil Régional donne déjà France 3 pour les émissions en breton», soit près de 800 000 F par an. Mais, grand seigneur, le patron proposait aux radios locales associatives de redistribuer à leur guise ces émissions...

Inutile de dire que passé le temps de la surprise, le projet suscita de vives réactions d'indignation. Des élus tout d'abord, comme Pierre Le Treut qui «ne voit pas pourquoi les Bretons paieraient deux fois, une fois par la redevance et une autre par l'impôt du Conseil Régional», ou Joseph Lécuyer qui renchérit : «Les aides du Conseil Régional doivent aller aux radios associatives». «Vous aurez toujours des problèmes pour intégrer l'identité bretonne, car il manque un pouvoir régional plus fort. Tant qu'on sera en République, vous



Per Denez, Edmond Simonneau, Jean-Pierre Farkas, Jean-Louis Latour, Lukian Kergoad, A.Célaris (animateur) - Photo Bretonnet

Stlenn

aurez... et indivisible»,
 déclaré... Cozan.
 «... nouvelle voix ne
 s'élevait... de Radio
 France... est dit pourtant
 prêt à... projet, coûte que
 coûte... possibilités de
 Radio France... et
 jacobin... les protestations des auditeurs
 bretonnants, qui ne manqueraient pas de dénon-
 cer ce nouveau torpillage du breton dans le
 service public. Encore faudrait-il que ces pro-
 testations soient fortes et nombreuses pour
 donner finalement raison à Jean-Pierre Farkas
 quand il déclare, à l'issue de la table ronde de
 Plouézel : «Je ne crains pas les gros yeux de
 Jean-Yves Cozan ou de Per Denez, mais ceux
 des auditeurs».

Y.G.

(1) A ne pas confondre avec l'Institut Culturel de Bre-
 tagne.

Déclaration au nom de la Coordination des Radios Locales Associatives Bretonnes (CORLAB)

Nous voulons tout d'abord vous faire étonnement constater l'intérêt que semble porter Radio France
 aux radios locales indépendantes âgées de 10 ans d'existence. En outre, nous ne pouvons qu'être surpris de
 voir que Radio-France s'est d'abord attaché à trouver son cahier des charges en matière de langue et de culture bre-
 tonnes alors, qu'à l'évidence, tout s'agit pour en réduire l'importance dans les programmes tant à Radio France
 Bretagne Ouest qu'à Radio France Armorique.

Enfin, quant aux sollicitations financières que Radio France entend faire aboutir auprès des collectivités
 locales bretonnes nous estimons que les budgets respectifs de R.B.O. et de R.F.A. sont déjà à même de répondre
 aux besoins minimum en matière de langue et de culture bretonnes... Le problème ne se pose pas en termes de
 budget mais de choix politique de donner à notre langue et à notre culture la place qui leur est due à l'antenne.

S'il est nécessaire que les collectivités bretonnes doivent accentuer leurs efforts financiers pour le maintien et
 le développement de l'identité bretonne, cela ne peut se faire que par le biais du soutien aux radios locales indé-
 pendantes.

Nous ne comprenons pas que nous élus se croient contraints d'aider au fonctionnement des radios décen-
 tralisées de Radio France qui dispose déjà de son budget propre.

C'est dans cet esprit que nous serions disposés à examiner les conditions d'une coopération si cette
 démarche intéresse Radio France.

CORLAB

«Projet breton» de Radio-France : service public ou mendicité ?

Face aux multiples critiques et actions des auditeurs, des associations culturelles représenta-
 tives et de nombreux élus, le Directeur des radios locales de Radio-France a finalement tenté de
 présenter sa défense et de proposer quelque chose aux centaines de milliers de bretonnants... Ce
 fut, pour le moins, un bidon, ainsi que le rapporte la presse régionale.

La sébile tendue...

Radio-France nous propose donc, royalement, deux heures quotidiennes sur Radio-Bretagne
 Ouest... en demandant l'autonomie au Conseil Régional : 800 000 F ! Tout cela alors que des radios
 associatives, avec moins d'argent, en font plus !

Les droits que les autres ont...

Comparer ce que fournit le «service public» en Bretagne à ce que les autres ont en Europe est
 tellement parlant que nous arrêtons là nos commentaires.

Une revendication claire :

Un service public véritable de radio en langue bretonne émettant en modulation de fréquence
 sur l'ensemble de la Bretagne.

Pour l'association, le secrétaire, Klaoed An Duigou

* Notamment Radio Kreiz Breizh à Callac (Côtes d'Armor) et Radio Bro Gwened à Pontivy (Mor-Bihan).

Langue minorisées et radio en Europe.

Volumes horaires hebdomadaires des émissions de radio dans quelques langues minorisées
 d'Europe (en 1994)

Langue	Nombre de locuteurs	Radios publiques	Heure d'heures diffusées dans la langue (1 sem.)
Breton	600 000 (?)	Radio France Bretagne Ouest Radio France Armorique Radio France Loire Occéan	14 2 0
Gallois	500 000	Radio Cymru (BBC)	96
Irlandais	200 000 (?)	Radio na Gaeltachta (RTE)	70
Gaélique d'Écosse	80 000	Radio nan Gàidheal (BBC)	38
Frison aux Pays-Bas	350 000	Omrop Fryslân	39
Allemand au Sud-Tyrol	300 000	RAI-Bozen	90
Slovène en Italie	100 000	Radio Trieste (RAI)	126
Allemand en Belgique	65 000	B.R.F.	98
Romanche	35 000	Radio Rumanstsch	59

Source : Stourm Ar Brezhoneg 1995.

S.A.B. exige la mise en place de panneaux directionnels rou- tiers en langue bretonne dans le Morbihan.

Au cours de l'été, des dizaines de pan-
 neaux directionnels routiers portant seule-
 ment la forme officielle française des
 noms de lieux ont été la cible de peintres
 nocturnes dans le département du Morbi-
 han, notamment dans le secteur Pontivy-
 Loudéac et, plus récemment dans la Pres-
 qu'île de Rhuys.



Alors que certains progrès ont eu lieu
 sur les réseaux départementaux des
 Côtes-d'Armor et du Finistère, le Conseil
 Général du Morbihan, subissant en cela
 l'influence néfaste des services français
 de l'Équipement, se refuse à toute évolu-
 tion positive.
 Stourm Ar Brezhoneg (le Combat de la
 Langue Bretonne) réaffirme avec force sa
 volonté de lutter pied à pied contre la poli-
 tique de purification linguistique forcée
 que l'État Français mène en Bretagne,
 notamment par la francisation et la défor-
 mation systématiques des noms de lieux
 de notre pays, et appelle les élus du Mor-
 bihan à relever la tête en refusant les dik-
 tats de l'administration française.

Pour l'association, la porte-parole,
 Nolwenn ILIAS

Brezhoneg

Lorient, 2-3-4 novembre.

RENCONTRES «Langues minorisées et Université»

UNE PREMIERE EN EUROPE.

Pour la première fois, des universitaires et spécialistes de l'enseignement supérieur d'Europe, débattent sur la
 place des langues minorisées d'Europe à l'Université (enseignement de ces langues et dans ces langues). Ces ren-
 contres se dérouleront les 2, 3 et 4 novembre 95 en Bretagne, à Lorient. Les différentes communautés européennes
 seront présentes en tant qu'organisatrices ou invitées.

L'avenir des langues minorisées passe non seulement par leur enseignement, mais encore plus par leur utili-
 sation comme langues véhiculaires à tous les niveaux et en particulier dans l'enseignement, depuis l'âge préscolaire
 jusqu'à l'université.

L'enseignement dans les langues régionales a connu un développement important au cours des dernières
 années en Europe, essentiellement dans les classes maternelles, primaires et secondaires. Ces avancées sont
 essentielles, car c'est dès le plus jeune âge que les conditions d'acquisition et de maîtrise de la langue sont les
 meilleures. Par rapport à une époque où la langue ne faisait que l'objet d'études à l'université, c'est un progrès indé-
 niable.

Au demeurant, pour indispensable que soit cette première étape pour l'existence même des langues régionales,
 celles-ci se trouvent limitées dans leur utilisation dans la vie sociale et le travail du fait de leur accès très insuffisant au
 niveau universitaire.

Au-delà de la place de ces langues comme objet d'enseignement et d'étude est posée la question de leur utili-
 sation comme vecteur d'enseignement. Le système éducatif, en amont de l'Université voit des langues régionales
 employées en tant que langues d'enseignement, dans les filières bilingues, pour des matières aussi diverses que les
 mathématiques ou l'histoire. Dans ce contexte, l'Université est-elle prête à assumer les enjeux scientifiques que cette
 évolution suppose, tant sur le plan de la formation qu'en matière de recherche ?

- Communautés organisatrices :

Bretagne, Pays Basque, Galice, Catalogne, Irlande, Pays de Galles, Écosse, Alsace...

- Communautés invitées :

Des universitaires d'autres pays ou régions sont invités : Flandres, DOM-TOM, Frise, Sud-Tirol, Frioul, Pays

Ladin...

Le colloque se déroulera en Bretagne dans la ville de Lorient les 2, 3, 4 novembre 1995 (Chambre du Commerce
 de Lorient et clôture à l'Université).

Histoire-Géographie en breton au bac : soutien de Stourm Ar Brezhoneg.

L'association Stourm Ar Brezhoneg («Le Com-
 bat de la Langue Bretonne») apporte son soutien aux
 lycéens de la filière bilingue breton-français au Lycée
 Félix Le Dantec de Lannion (Côtes d'Armor), à leurs
 parents regroupés dans l'Association des Parents
 d'Élèves pour l'Enseignement du Breton (dans les
 écoles publiques) et à leur professeur d'histoire-géo-
 graphie en langue bretonne. A moins de neuf mois
 de l'échéance, le Ministre français de l'Éducation
 Nationale n'a toujours pas donné l'assurance que les
 copies d'histoire-géographie pourront être rédigées
 en langue bretonne et corrigées par des enseignants
 compétents du public. Une fois encore, il faudra lut-
 ter, comme pour la même épreuve au Diplôme Natio-
 nale du Brevet à Kemper puis à Lannion déjà, des
 atteintes graves au droit des enfants à un enseigne-
 ment en leur langue avaient eu lieu au cours des
 années précédentes. Une fois de plus donc, la Répu-
 blique Française s'assortit sur les dispositions extrê-
 mement claires et contraignantes contenues notam-
 ment dans le Pacte International relatif aux Droits
 Civils et Politiques (O.N.U., 1976), l'Acte Final des
 Accords de Helsinki sur la Sécurité et la Coopération
 en Europe (1975) et la Charte Internationale relative
 aux Droits de l'Enfant (O.N.U., 1990). Notre associa-
 tion engage dès aujourd'hui une campagne sur ce
 cas exemplaire de la politique de purification linguis-
 tique que mène la France, patrie autoproclamée des
 Droits de l'Homme, en Bretagne.

Stourm Ar Brezhoneg

Skol Vrezhoneg e Plougenne :

- da sadorn etre un eur hanter ha teir eur
 goude merenn evit ar re a grog (G. Kerve-
 la).

- da veurzh da noz etre 8 eur 1/2 ha 10 eur
 evit ar re a oar un tammig (Gi Keltik).
 En ti-kêr kozh e vez dalc'het ar c'hentelioù.
 Ouzhpenn 30 den a zo ouzh o heuliad.

Skol C'hoariva Brezhoneg evit ar vugale :

ar c'hentelioù kentañ vo dalc'het da geñver
 gouelioù an Hollsant, d'an 30 ha 31 a viz
 here, d'an 2 ha 3 a viz du etre 9 eur 1/2 ha
 12 eur.
 Er skol gozh (Ti an holl), Bourk, Plougenne.
 Bugale etre 5 bloaz ha 12.

Skol C'hoariva Brezhoneg evit an dud vras :

penn da benn ar bloaz.
 Da lakaaet e anv : Strollad ar Vro Bagan,
 Krec'h ar C'hamm, 29880 Plougenne.
 98.04.50.06.

Ar Vro Bagan o c'hoari e brezhoneg e Bro- Iwerzhon.



Etre an 8 hag ar 17 a viz gwengolo 1995 eo bet strollad Ar Vro Bagan o'ch ober un droidad c'hoariva e Bro
 Iwerzhon.
 Pedet oa ar strollad gant ur gouel gouezeleg, C'honamara Pléaraca 95, hag a vez dalc'het bep bloaz er
 C'honamara.

E seizh skol eus ar vro en deus ar strollad displeget ar pezh-c'hoari «Ar Roue Marc'h e ziv-skouarn
 Marc'h» : ur pezh c'hoari evit ar vugale etre 5 ha 14 vloaz : Chll Charan, Camus, Tir an Fhia, An Cheathru
 Rua, Tulag'h 2 wech hag An Spidol. Parrezioù bihan eus Arvor C'honamara etre Grallimhe (Galway) hag An
 Clochan (Clifden).

E brezhoneg penn da benn vez c'hoarset «Ar Roue Marc'h» eno : unanenn betek eus ar vro o tisplegañ e
 gouezeleg un diverrañ eus ar pezh dire ma veze c'hoarset.
 Gant skouarn Europa ha Skol Uheld ar vro e oa aezet an droidad-se. Er bloavezh a zeu ez aio Ar Vro Bagan
 da c'hoari ar pezh-se o Bro-Skoz, e Bro-Gembre hag e Kernev-Veur, atao en hevelep doare, brezhoneg ha
 yezh ar vro. A-benn dibenn ar bloaz-mañ e vezo moulet ar pezh-c'hoari ha gaset ur gasedig da heul.
 Gouic'han Kervella

Histoire des pommes et du cidre breton (III)

par Hervé Person

II. FABRICATION ET COMMERCIALISATION DU CIDRE (les artisans)

Cette insularité de la production de cidre pose tant sur la quantité que sur la qualité. Lorsque la récolte est abondante, donc les prix faibles, les soins apportés à la récolte des pommes et à la fabrication du cidre sont négligés au maximum. Du côté de la consommation, on ne vend plus de bière lorsque la récolte de pommes est abondante que lorsque la récolte est déficitaire. (Source A.D. Kemper 86.17). Comment expliquer cette assertion ? Les agriculteurs et les cidriers, dans ces années d'abondance faisaient des réserves dans un but spéculatif. Les cidres étaient emmagasinés dans des celliers

plutôt que des caves, d'où une mauvaise conservation et dans des lits en mauvais état où ils devenaient aigrés. On remédiait à cette acidification en ajoutant du bicarbonate de soude ou pire encore de la vîgare crâe. Dans les années de disette, la fraude la plus couramment pratiquée était le mouillage. Ce mouillage pouvait se faire soit par ajout d'eau ou par jus, soit par ajout de petit cidre au pur jus. La mauvaise qualité des eaux bretonnes (contamination par les puits, le puits à côté du tas de fumier, l'acidité des eaux bretonnes - cf Emgann n° 110 et 112). Conséquence : «L'époque à laquelle on fabrique le cidre est précédemment celle où l'eau arrive dans les sources après la sécheresse estivale et où on observe une recrudescence de typhoïde et de dysentérie dans notre pays» note le professeur Soulière (Source A.D. Kemper 7.M.25).

Un sol trop acide donne une couleur claire aux cidres. Pour remédier à ce fait, certains cidriers ajoutaient du carmin et du caramel. Signaux pour anecdote, cette attabulation de l'Ouzé-Eclair du 31 juillet 1909, selon lequel les fabricants de cidre mettaient des matières fécales pour lui donner une belle couleur. L'impact de cet article remonta jusqu'au ministre, qui ce dernier demanda une enquête au préfet du Finistère pour vérifier ces dires. La réponse de celui-ci : «Tout au plus un manque de propreté, ex : les pommes sont entassées à côté du tas de fumier des infiltrations de purin dans les puits» (Source A.D. Kemper 7.M.25).

Une autre méthode de fraude était pratiquée au moyen des extraits : on ajoutait de la mélasse, du sucre roux, de la cassonade, parfois du jus de betterave fourragère pour lui donner la couleur.

Résultat : le bon et le vrai cidre était devenu l'exception, les mixtures déformant le consommateur. Révélateur, cette lettre du préfet d'Ille et Vilaine au sous-préfet de Montfort : «Vous savez pas besoin de réclamer le concours de la gendarmerie : elle ne le donnerait sans doute qu'avec réticence ; la surveillance du commissaire de police sera suffisante» (lettre du 29.9.1856. Source A.D. Rennes 7.M.17).

B. Inorganisation et les tentatives d'organisation. Les périodes de surabondance de pommes sont propices à la réflexion sur l'organisation de la filière cidricole. A l'inverse, les années de pénurie sont favorables à l'individualisme. Mais les professionnels ne sont pas seuls responsables de l'absence de mise en place d'une organisation de la production : les consommateurs et les pouvoirs publics y ont leur part.

Le consommateur devrait savoir qu'il n'en aura que pour son argent. 1855 et 1856 sont des années de crise. En 1856, les ouvriers de Saint-Sévan pétitionnent pour que soient interdits les exploitations de beurre, lard et cidre. Ces années-là, le port de Saint-Malo enregistre le trafic suivant :

1855 : 496 780 litres
9 premiers mois de 1856 : 1 828 274 litres

La municipalité de Rennes s'oppose à l'exportation des cidres car cela constitue pour elle une diminution notable des droits d'octroi. Je ne sais quelle position adopta le gouvernement, mais en privilégiant le court terme (ici interdiction d'exportation), on sacrifie le long terme en perdant toute crédibilité commerciale. A l'inverse, l'interdiction d'exportation de cidre constitue une mesure sociale. Ce scénario se reproduit plus d'une fois ; les douloureuses conséquences de ce choix seraient

atténuées par un développement industriel de la Bretagne.

1888 est une année d'abondance. Le 25 avril 1889, le maire de Rennes prend un arrêté prescrivant que seront seuls les cidres contenant 4,5° d'alcool comme loyaux et marchands. Le 2 septembre de cette année, il suspend son arrêté vu l'extrême disette des pommes de la région. (Source A.D. Rennes 7.M.1127).

L'organisation de la filière cidricole passe par une hiérarchisation des cidres et le déclassement des cidres douteux. Cela suppose l'organisation des professions, la répression des fraudes et la mise en place de labels, de signes distinctifs de qualité. Or, les professionnels de la chaîne cidricole sont totalement inorganisés. Dans ces conditions, on ne sait pas qui fait quoi, ni pour quel consommateur on produit tel cidre ; on connaît à peine la définition légale d'un cidre.

Il n'existe pas de définition légale du cidre. Cette absence de définition est une manière résiduelle, négative. On connaît ce qui est interdit mais pas ce qui fait un bon cidre. Il n'existe pas de définition positive du cidre.

Cette absence de définition positive du cidre amènera les agriculteurs à demander une organisation de la mise en marché. Ainsi, en 1938, la Chambre d'agriculture des Côtes du Nord émet le vœu que les cidres ne puissent être mis en vente que de la façon suivante :

1. cidre pur jus,
 2. cidre (dénommé réservé à un cidre titrant au moins d'alcool requis ou en puissance au lieu de 4° actuellement),
 3. Et enfin la suppression de la vente de boissons encore autorisées si elle titre 2,5° d'alcool ou en puissance.
- Ce texte peut être considéré comme posant vraiment les problèmes : a) définition du cidre, b) hiérarchisation des cidres - pur jus et cidre, c) la suppression de la mise en vente de boissons titrant 2,5° suppose l'organisation de la profession.

Comment expliquer ce vœu ? La présence de pommes américaines bien présentées, bien standardisées sur le marché hexagonal incite les producteurs bretons à s'organiser face à la partie de leurs marchés nationaux. La concurrence a du bon. Ceci les amène à demander une législation complète sur le cidre. 1939 est une année de surproduction : ceci les amène à chercher un remède contre la surproduction et ils découvrent la solution : un cidre de qualité plutôt qu'un cidre destiné à la distillation. Voilà pourquoi plusieurs fois les Chambres de Commerce demandent l'interdiction de distiller les cidres (Saint-Malo et Saint-Brieuc en 1919). En 1924, la C.C.I. de Saint-Brieuc demande la suppression des privilèges des bouilleurs de cru. En 1939, le syndicat des négociants en vins et spiritueux du Finistère demande lui aussi la suppression de ce privilège. (Source A.D. Kemper 7.M.255) On doit voir dans ces vœux autant une mesure en faveur du bon cidre qu'une mesure corporatiste.

Au début des années 20, les agriculteurs finistériens avaient le tort d'avoir raison trop tôt en essayant de faire un cidre de qualité. Ainsi, le 20 juin 1922, les syndicats de Beuzec - Cong et de Fouesnant demandent que les lois sur la répression des fraudes soient rigoureusement appliquées. (Source A.D. Kemper 8.M.43). Plus intéressante encore cette initiative du syndicat des agriculteurs de l'arrondissement de Kemperlé en 1924 qui demande à bénéficier de l'appellation d'origine «Pommes d'Extrême Basse-Cornouaille» pour les

cidres récoltés sur les communes d'Arzano, Clohars, Carnoët, La Trévue, Locouolé, Mellac, Moëlan, Pont Aven, Querrin, Quimperlé, Rohéac, Rioc sur Bélon et Trévézen. (Source A.D. Kemper 7.M.255).

Pendant la guerre, les cultivateurs demandent la création d'une organisation analogue à celle du syndicat de sélection de pommes de terre. (Source A.D. Kemper 86.17).

Après la deuxième guerre mondiale, de très grands bouleversements vont se produire.

III. LE CIDRE BRETON DEPUIS 1950.

Démobilisés, les Bretons ramènent avec eux les habitudes alimentaires qu'ils ont contractées : vin et bière. C'est ce que dit la revue «Dialogues Ouest» (novembre 1951) : «L'ensemble des pays océaniques a vu sa consommation de vin croître par rapport aux autres régions». «Si les années passées, dans notre région, les consommateurs ont délaissé le cidre pour d'autres boissons beaucoup plus chères, c'est tout simplement parce qu'ils ne rencontraient pas dans cette boisson la régularité de qualité que l'on trouve dans la bière», écrit Jouan, secrétaire de la section des produits de fruits à cidre (Source Dialogues Ouest).

Cette irrégularité de la qualité du cidre est due autant aux années où l'organisation des membres de la filière, au manque de soin du verger breton, les producteurs se sentent bien. Ainsi, en 1950, à Rennes, la région organise une foire du cidre et crée une cave cidricole coopérative. Dans cette structure, ils demandent de livrer un cidre ayant au moins 5,5° et possédant une densité de 104 - 105, tentent de rationaliser la distribution. L'année suivante, à Saint-Brieuc (1951) on projette d'organiser la foire du bon cidre. Mais ceci se solda par un échec.

Puis viennent en 1963, les mesures Menées-France contre l'alcoolisme. Les régions cidricoles sont montrées du doigt ; le cidre seul, selon lui, est responsable de l'alcoolisme, d'où cette politique d'arrachage des pommiers. Les producteurs normands s'en tirent mieux en réussissant à faire labelliser leur eau de vie qui devient le «Calvados». Les producteurs bretons qui livraient leurs pommes aux distilleries normandes n'ont pas droit à cette appellation et se retrouvent avec leur eau de vie sur les bras.

Mais il existe d'autres raisons qui commandent ce chamboulement :

- 1) réduction des achats d'alcool par l'Etat,
- 2) fermeture progressive des distilleries,
- 3) ouverture du marché commun,
- 4) évolution du goût de la clientèle,
- 5) modernisation des méthodes culturales.

Les points 1 et 2 sont mis en œuvre directement par l'Etat. Concernant le point 3, nous avons dit plus haut que les Bretons espéraient des pommes aigres, acidulées vers l'Allemagne. Mais les exigences des Allemands évoluent et se font plus précises : ils demandent des pommes de qualité ce qui implique une sélection des variétés, un calibrage des pommes et une rénovation du verger breton. Cette politique aurait dû être appuyée par une politique des transports (Source A.D. Saint-Brieuc 8.W.57). L'Etat comme un certain temps aux producteurs pour se reconstruire mais ceux-ci refusent de saisir la perche que leur tend ce dernier ; c'est ce que dit une lettre du ministre des finances au préfet des Côtes du Nord : «C'est ainsi que dans certaines régions de la Bretagne, le mauvais état du verger et la médiocrité du cidre ne se sont guère améliorés depuis 1953. Ainsi, sans reconnaître l'importance pour les producteurs bretons des ressources que leur procure la distillation des cidres, il ne m'est pas possible de reconstruire d'année en année une dérogation permettant en définitive de fabriquer du cidre pour le distiller».

Mais l'Etat pose de sévères conditions pour la réduction-reconversion du verger : 1) contrat de livraison

avec une usine productrice à l'exclusion des distilleries, 2) autorisation de planter limitée à 10% du nombre d'arbres arrachés avec l'indemnité au cours de l'année précédente dans le département, 3) variétés recommandées par le ministère de l'Agriculture... On imagine le sort des variétés bretonnes.

Pour avoir refusé de s'adapter aux goûts de la clientèle, les producteurs vont voir la consommation chuter. Mais le coup de grâce viendra de la spécialisation de l'agriculture. Les pommiers deviennent de sacrés obstacles aux labours et aux différents travaux.

Il faudra attendre la fin des années 70 et le début des années 80 pour que des producteurs décident de redonner au cidre breton ses lettres de noblesse en se lançant dans une politique de qualité basée sur des

variétés bretonnes reconnues et adaptées au terroir en se dotant d'une organisation, gage de pérennité et en mettant en œuvre une politique commerciale appropriée : route du cidre, A.O.C., création de vergers consociés, formation des cidriers, etc. Si on ne peut que saluer ce travail mené ces 15 dernières années, on peut regretter qu'il soit venu un peu tard. Mais mieux vaut tard que jamais. Les habitudes alimentaires font partie de la culture ; le cidre fait partie de la culture bretonne.

«Aristo zo grasi evit bout evet.
Hag ar merched vid' bout karet».
Hervé PERSON, saïné agricolo

N.B. : Bien que nous n'ayons pu le consulter, signons l'ouvrage de Choleau sur l'industrie cidricole.

1895-1995 Dictionnaire Cinématographique de Bretagne

Par Gérard-Louis Gaudier

28 décembre 1995 : un siècle breton de cinéma. Qui connaît aujourd'hui la comédienne Marie Donval, native de Lorient ? Quelle est l'actrice qui a interprété son personnage à l'écran et dans quel film ? Qui se souvient du passage des frères Lumière sur la côte d'Armor ? Qui sait que Vivien Leigh a été pensionnaire d'une institution religieuse de Dinard ?

Qui sait qu'André-Paul Antoine, fils d'André Antoine, a été l'éleveur d'un certain Louis Farigoule (alias Jules Romains) en classe de philosophie au lycée de Brest avant de devenir scénariste et auteur dramatique ? Qui sait que le véritable auteur de «Louise», livret d'opéra filmé par Abel Gance était le poète Saint-Pol-Roux ? Que c'est un Breton, Jacques Viot, à qui les hispaniques accordent l'invention du tash back dans «Le Jour se lève» de Marcel Carné ? Que les scuzzies automobiles dans «Alphaville» de Jean-Luc Godard ont été assurées par un cascadeur nantais, André Hubert, dit Moustache ?

La mémoire collective a tout oublié, ou presque, de ces mille et une contributions de la Bretagne et des Bretons à l'histoire du 7ème Art. Ce dictionnaire biographique et thématique se donne précisément pour ambition de rassembler les musiques de l'oubli en fournissant à l'amateur un répertoire le plus complet possible de la Bretagne à l'écran.

- Les gens : Georges Franju, Fred Orlan, René Renoux, René Vautour...
- Les lieux : Concarneau, Fort-La-Latte, Lorient...
- Les événements : Bonnes-Ruiges, Procs Dreyfus, Est de Nantes, Mares noires...
- Les thèmes : Alcool, Clergé, Education, Migralles...
- Les genres : Celts, Fantastique, Parapsychique, Surréalisme...
- Les traditions : L'Ankou, Gwaz, Pardons, Tombeaux...
- Les personnages : Adèle, Béatrice, Imogène, Merlin l'enchanteur...
- Les mythes : Brocéliande, Graal, Marie-Morgane, Tristan et Yseult, Ys la maudite...
- Les œuvres : «Le cheval d'opale», «Les Chouans», «La clé en herbe», «Quatre-vingt-trois», «Remorques»...

Contenus d'histoire et de géographie, ce panorama invite tous à la fois à une relecture de l'histoire bretonne au travers des films français et étrangers consacrés à une relecture du cinéma à travers la Bretagne et ses ressortissants. Passent ces mille et un cinémas d'histoire culturelle pour leur manière à la célébration du Premier siècle du cinéma. Ce travail inédit jusqu'ici devrait constituer pour le grand public mais aussi pour les chercheurs intéressés (étudiants, amateurs cinéphilas, amoureux de la Bretagne...) un ouvrage de référence qui conservera la mémoire de la Bretagne, des Bretons et de leurs lieux à l'écran.

«Dictionnaire Cinématographique de Bretagne», au prix de 180 F l'emplaire + 30 F de port.
Télegram association, 19 rue de la Fontaine, 35000 Rennes, Tél. 99.30.13.47 - Fax 99.30.10.03.

Eskekm Arz Stumm.

Formation artistique et échanges culturels.

L'association Eskekm Arz Stumm (Echange Art. Stage E.A.S.) dispense des cours d'Arts Plastiques, enseigne les savoirs-faire spécifiques au patrimoine traditionnel et organise des échanges avec les pays d'Europe.

Le champ d'intervention est constitué d'artistes, d'architectes et d'organismes qui ont chacun dans leurs domaines des expériences et des compétences de niveau international. Le champ d'investigation de l'Association est très vaste en effet, toutes les démarches qui peuvent élever les individus et rapprocher les peuples nous intéressent.

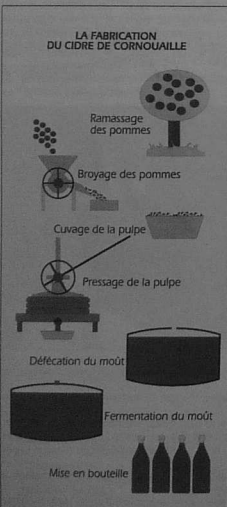
Départ plus de dix ans, la C.E.E. (Communauté Economique Européenne) impose la nécessité de sauvegarder, pro-

mouvoir et développer le Patrimoine Culturel de Régions et aide de plus en plus les actions qui permettent, dans tous les domaines, d'ouvrir dans ce sens. Nombreux sont, en effet, les responsables qui pensent que notre passé peut être un atout pour notre avenir, à chacun d'en extraire le meilleur. On peut également observer que la fondation au niveau par le bas pour éviter de mettre en avant son particularisme artistique et culturel est une démarche heureusement dépassée.

Les élus avisés choisissent évidemment l'option originale, plutôt que la solution parfois adoptée, concernant les œuvres artistiques, ornementsales et autres signaux désignés pour refléter le caractère d'un lieu et de ses habitants.

C'est pour répondre à ces motivations qu'une équipe de passionnés s'est mobilisée en constituant cette Association afin de promouvoir l'existant et bien entendu, de participer à la création du patrimoine culturel de demain en Bretagne.

Siège social : 9 rue de l'Eglise, 29200 Châteauneuf, Bretagne, Méloire : Tél. 33/98 26 83 54 - Siège social : Tél. 33/98 81 72 66 Fax 33/98 26 86 45



Extraits de l'ouvrage de Mark Gleason «Le Guide du cidre de Cornouaille»

LIBERONS LEONARD PELTIER.

Le Mandela des Indiens.

« Pour le droit des peuples indigènes, pour le respect de la terre, pour le respect de la vie », c'est ainsi qu'A.I.S.I.A. définit, en résumé, le but de son action. Combat Breton a choisi de présenter cette association et son action, et mettant en œuvre la solidarité entre les peuples, de soutenir ses actions, notamment en incluant dans ce numéro le texte de la pétition pour la libération de Leonard Peltier.

Combat Breton : Qu'est-ce qu'A.I.S.I.A.
A.I.S.I.A. (A.I.S.I.A. est l'Association d'Information et de Soutien aux Indiens d'Amérique. C'est une association de type loi 1901, créée en Bretagne en 1992 suite à la campagne internationale « 500 ans de résistance indienne, noire et populaire » menée par Rigoberta Menchú Tum reçoit le Prix Nobel de la Paix.

CB : Quel type d'actions mène A.I.S.I.A. ?
A.I.S.I.A. : Notre première action en 1992 fut d'organiser une journée d'information et de solidarité, pendant laquelle nous avons passé des films sur le Guatemala et la nation Orea... les bénéfices de cette journée étant reversés directement à Leonard Peltier (voir encadré). Depuis, nous avons mis en place des expositions sur les Indiens, des concerts, des conférences animées par des Amérindiens qui nous invitent. Nous sommes en contact direct avec les associations, groupes, collectifs amérindiens. Ici en Bretagne, nous essayons de travailler avec les acteurs locaux que sont les centres culturels, diverses associations ou groupes, les écoles.

L'été 1995 de ces manifestations « Voir l'Indien au mois de janvier, marquant l'anniversaire de l'insurrection au Chiapas, et les bénéfices ont été reversés à une collection de femmes qui y ont monté une coopérative d'artisanat.

CB : Vous êtes en contact direct avec les groupes sur place.

A.I.S.I.A. : C'est cela, nous ne passons pas par des intermédiaires, mais nous travaillons directement avec les intéressés sur place. Que ce soit au Chiapas, pour Leonard Peltier, auprès des Mayas..., nos interlocuteurs sont partie prenante sur la terre.

CB : Pourquoi avoir créé une nouvelle association ?

A.I.S.I.A. : Cela répond à notre volonté d'être indépendant et de baser notre activité en Bretagne. Il y a une identité en Bretagne et cela permet des rapprochements avec les Nations indiennes. Cela ne nous empêche pas de travailler avec d'autres groupes (comme l'Atissan).

CB : Les Indiens d'Amérique du Nord au moins, sont à la mode aujourd'hui...

A.I.S.I.A. : Que cela soit clair : nous ne sommes pas une association culturelle, nous ne sommes pas non plus un groupe spirituo-écologique... branché sur la spiritualité, comme beaucoup de groupes actuellement. A.I.S.I.A. soutient les Indiens dans leur lutte actuelle, culturelle puis elle existe, mais aussi politique, à savoir, la reconnaissance des territoires, la défense de la langue, la préservation des traditions, la lutte pour l'autodétermination. Nous n'oublions pas non plus qu'en Europe des peuples luttent pour les mêmes buts.

CB : Dont le Peuple Breton...
A.I.S.I.A. : Bien sûr, et ce sont d'ailleurs souvent les



Indians Pueblos, Sioux et Navajos à Pluvigner en été 1995.

similitudes remarquées entre les situations chez les Indiens et dans notre culture propre, qui motivent l'action d'un certain nombre de nos membres, car ils comprennent et se sentent concernés. Dans le monde, les conditions des peuples indigènes (dont la Bretagne) reposent sur le rapport à la nature, le respect de la terre et des éléments. Nous mêmes, nous essayons de tenir compte de l'universalité de la terre.

CB : Concrètement, quels sont vos domaines d'actions actuellement ?

A.I.S.I.A. : Nous continuons la campagne pour la libération de Peltier : le porte-parole international de Peltier, Bobby Castillo, sera en Bretagne en décembre ; nous organisons une tournée conférence-débat avec des partenaires locaux comme les comités Emgann, le Réseau Autonome de Bretagne notamment (lieux et dates précisés dans le prochain numéro nrd).

De plus, suite au manque de résultats de l'Année des Peuples Autochtones en 1993 (ONU a décidé de prolonger l'initiative et de mettre en place, depuis 1994, la Décennie des Peuples Autochtones. Ainsi, de mai à juillet 1996, les groupes de soutien à Peltier, dont nous faisons partie, organisent une course européenne pour le droit des Peuples Autochtones et la libération de Peltier. Le départ est prévu de Paris. Nous allons, nous, essayer de relayer l'initiative en Bretagne, en faisant un bras de Treguic à Rennes.

CB : Comment choisissez-vous les thèmes d'actions ?

A.I.S.I.A. : Nous soutenons globalement les Indiens dans leurs luttes ; cela signifie que nous ne nous permettons pas de porter un jugement sur les moyens que les nations jugent utiles d'utiliser afin d'y parvenir. Notre rôle n'est pas par exemple de juger l'opportunité des canons. Par contre, nous choisissons de soutenir telle ou telle ligne, philosophie ou groupe.

CB : Comment peut-on résumer la situation des Peuples Indiens ?

A.I.S.I.A. : Les Amérindiens sont devenus citoyens américains en 1927. Suite à cela, les problèmes dans les réserves (terres...), et dans les années 60-70, un retour aux valeurs indiennes, notamment spirituelles, qui ont permis la naissance de l'AIM - American Indian Movement, afin de

protéger les populations indigènes et leur permettre de retrouver dignité et points de repères. Un des épisodes les plus remarquables est la reconquête de Wounded Knee en 1973, près de cent ans après le massacre, zone déclarée par l'AIM « zone indépendante ». Le siège a duré 4 mois, des enfants y sont nés. L'armée américaine a déployé sa force pour y mettre fin, et la répression fut terrible : arrestations, assassinats, pressions sur les membres et supporters de l'AIM, milices organisées pour semer la terreur... L'affaire Peltier est une conséquence de cette répression organisée, notamment par le FBI. Parallèlement, les problèmes de terres voient soit croître - par exemple, la nation Lakota lutte pour récupérer les Black Hills, montagnes sacrées investies par les Américains pour établir des complexes touristiques. Les traités signés ne sont jamais respectés. En Amérique du Nord les luttes concernent donc plutôt les respects des traités, des terres sacrées, la reconnaissance des territoires. Le jeu des Américains est subtil : faire traîner les jugements, utiliser les procédures, casser la résistance en l'épuisant, extérioriser en décalant et en supprimant les points de repères : alcoolisme, stérilisation des femmes.

CB : Et au sud ?
A.I.S.I.A. : Au sud on assiste encore à une extermination physique directe, on y lutte pour la survie, notamment au Guatemala, Colombie, au Pérou. Au Chiapas, l'EZLN lutte directement pour la survie du peuple.

CB : Y a-t-il des liens entre les différents peuples ?

A.I.S.I.A. : La campagne « 500 ans de résistance indienne, noire et populaire » a permis de globaliser la lutte indienne, et on parle maintenant de lutte indigène, en tenant compte notamment des Mayas, des aborigènes, etc. Les différents groupes travaillent ensemble au sein de l'ONU. Nous globalisons aussi notre approche sur tout le continent ; l'autodétermination est valable au nord comme au sud, à Tahiti comme en Guyane.

A.I.S.I.A. édite un bulletin bimestriel d'information. L'abonnement de soutien coûte 100 FF et plus, (abonnement classique 70 FF pour les chômeurs, étudiants, etc. 40 FF s'abonner et adhérer à l'association. c'est aussi soutenir ces peuples.

A.I.S.I.A. BP 5 - 29910 Treguic.

Leonard Peltier : symbole de la résistance indienne.

Leonard Peltier, un Sioux Lakota-Anishinabe est un prisonnier de guerre, l'un des nombreuses victimes de la guerre cachée menée par le gouvernement américain contre l'American Indian Movement (AIM) et ceux qui le soutiennent.

Cela fait maintenant 13 ans que Peltier se bat en prison, condamné à vie pour un crime qu'il n'a pas commis, à savoir le meurtre de 2 agents du FBI, lors d'une fusillade sur la réserve de Pine Ridge en juin 1975.

Il est prouvé que l'accusation est montée de toutes pièces : faux témoignages, falsification de rapports balistiques... Le gouvernement américain avoue qu'il ne sait pas qui a tué les agents du FBI. Pourtant, les appels à la révision du procès sont tous restés vains. Aujourd'hui, la seule chance pour Leonard Peltier est la grâce du président Clinton. La campagne internationale s'intensifie afin de faire pression pour sa libération. Il symbolise la lutte indienne pour la reconnaissance des droits volés. Comme le dit une femme de la Nation Tulalip : « Nous ne sommes pas plus libres que tous ceux qui sont en prison... le fait que Leonard Peltier soit en prison diminue ma propre liberté... Nous sommes tous interconnectés, que nous en soyons conscients ou non. Par conséquent, celui qui blesse une personne fait du mal à tous ».

Dans l'esprit de Crazy Horse.

« L'esprit de Crazy Horse, guerrier et leader spirituel de la Nation Lakota, assassiné à cause de son combat et de ses croyances spirituelles, vit en chacun de nous : ceux qui défendent la Terre-Mère, ceux qui combattent pour nos droits et pour protéger nos générations futures », Leonard Peltier.

Né en 1944 dans la Dakota du Nord, Leonard Peltier a grandi sur la réserve de Turtle Mountain. En 1958, durant la période où les USA ont essayé de « reloger » les Indiens dans des ghettos urbains, il rejoint ses parents près de Seattle.

En 1970, il rencontre les fondateurs de l'AIM - American Indian Movement. En réaction au racisme et à l'oppression dont son peuple est victime, il décide de s'engager dans l'action politique au sein de l'AIM. L'AIM est à l'origine du renouveau de la cause indienne.

En 1972, Peltier est l'un des organisateurs de « The Trail of Broken Treaties » (la piste des Traités Volés), une marche qui partait des réserves, à travers tout le pays, et est terminée par l'occupation du Bureau des Affaires Indiennes à Washington, faisant de Peltier la cible à neutraliser pour le FBI. C'est ce qui allait se produire quelques années plus tard.

Les GOONS : le GAI américain.

A Pine Ridge, la réserve de la Nation Oglala, le renouveau indien, basé sur les valeurs traditionnelles se développe dans les années 70. Le Président du Conseil tribal, mis en place par le système gouvernemental américain, décide d'y mettre fin, met en place une force terroriste appelée les GOONS (Guardians of the Oglala Nation), secrètement équipée et financée par le gouvernement américain, qui en profite pour se présenter comme un pacifisateur impartial, toutement impliqué dans un conflit insensé entre des groupes d'indiens en guerre. Ainsi les GOONS mettent en place une campagne de terreur dans la réserve.

Wounded knee.
En 1973, des membres et sympathisants de l'AIM, appelés pour protéger la population de la violence des



Indiennes à la rencontre de Pluvigner.

GOONS, des centaines de traditionalistes, occupent symboliquement Wounded Knee, près de 100 ans après le tristement célèbre massacre. Le siège durera 71 jours, se terminant par un évitement de force digne d'un assaut militaire. Plus de 500 Indiens sont arrêtés.

La répression.
A Pine Ridge, durant les 2 années qui suivirent, plus de 60 membres de l'AIM moururent des mains des GOONS (aucune enquête n'a jamais abouti), harcèlements et agressions se multiplièrent. A l'appel de chefs spirituels, l'AIM délogea plusieurs militants armés, dont Leonard Peltier.

La fusillade.
Le 26 juin 1975, on remarque une concentration de forces de police sur la réserve. Deux voitures pénètrent sur la réserve, une fusillade éclate : 3 morts dont un Indien et 2 agents du FBI.

Le procès.
Refugié au Canada, Peltier finit par être extradé alors que ses deux coaccusés sont acquittés. Son procès laissera perplexe : il est condamné deux fois à la prison à vie. Depuis, malgré les preuves de son innocence, Peltier se voit refuser la révision du procès.

Afin de faire pression sur le président Clinton, seul recours pour Peltier, la campagne internationale s'intensifie - Rigoberta Menchú, Nelson Mandela, Mère Thérèse.

Dernières nouvelles des USA.

Notre collègue, membre d'A.I.S.I.A. actuellement aux USA a pu parler au téléphone avec Leonard Peltier. Nous en saurons plus à son retour... En attendant, la mobilisation pour la libération de Peltier continue. Vous pouvez lui envoyer votre soutien de Bretagne.

Leonard Peltier, 89 637-132. Po Box 1000. Leavenworth, KS 66848, USA. ou au Président Clinton pour la grâce : The White House, 1600 Pennsylvania Avenue, Washington, DC 20500, USA.

Texte de la pétition pour la libération immédiate de Leonard Peltier.

Leonard Peltier, Indien Lakota, l'un des fondateurs de l'AIM (American Indian Movement), est en prison depuis près de vingt ans (16 décembre 1976) sous l'accusation d'un meurtre de deux agents du FBI. Bien que la justice Américaine ait reconnu que cette accusation repose sur de faux témoignages et que son procès était truqué, un nouveau procès lui est refusé. Il est clair que la détention de Leonard Peltier est destinée à servir d'exemple dissuasif, et qu'elle est due à son engagement politique en faveur de tous les peuples Indiens.

Les signataires de cette pétition exigent la grâce présidentielle et la libération immédiate de Leonard Peltier.

Abaoñ 19 vñaz emañ Leonard Peltier, Indian Lakota, en toull barch. Unan eus diazezoùen an AIM eo. Tamallet eo dezhañ munt d'aoz ezel eus an FBI. Daoust m'eo bet anavezet gant justis ar Stadoù Unanet e oa diazezel an damallidigezh-se war detersioù fias ha ma oa bet dizezh a brozezh kentañ, e talch ar justis-se nac'hañ un el prozezh dezhañ.

Sklær eta eo deuet da vezhañ stal Leonard Peltier ar skouer da zivali tud all da stourm evet-hañ. Splañ eo ivez eo e labour war an dachenn bolitikel a-benn difenn an holl bobolù indian a vez rebechet dezhañ. Goulenna a ra sinouner ar skird-man, gras ar prezidant ha dieubidigezh Leonard Peltier dlouzhu-kaer. A reproducire et à faire parvenir à : Campagne Peltier - A.I.S.I.A. - BP 5 - 29910 Treguic - Breizh/Bretagne.

L'évolution de la situation politique en Algérie.

Louisa Hanoune, la seule femme à diriger un parti politique en Algérie, le Parti des Travailleurs. Elle est l'un des huit membres du Comité de Rome qui, depuis le début de l'année 95, tente de proposer une issue politique à la guerre algérienne. Jusqu'à maintenant, le pouvoir algérien a opposé une fin de non-recevoir à cette proposition. Dans le même temps, et pour sauver la face, il annonce des élections présidentielles, trop formelles pour être crédibles. Dans une conférence de plus de trois heures qu'elle a tenu lors du congrès du Forum, Louisa Hanoune a expliqué les origines de la crise, en mettant l'accent sur les difficultés économiques. En voici un résumé non exhaustif.

Composantes. En Algérie vivent deux composantes. Une composante berbère, une composante arabe. Evidemment depuis des siècles ont eu lieu des brassages, des mariages mixtes et, hormis une ou deux régions ou la composante berbère est homogène, tout le reste du pays comprend des Algériens berbères, arabo-berbères, berbères arabisés, Arabes et Berbères ont été rapprochés par la religion dans son aspect culturel et identitaire pendant des siècles. Mais aujourd'hui, devant l'aggravation des difficultés sociales et économiques, les différences risquent de ressurgir (comme en Yougoslavie).

Religion et politique. Pour préciser le rôle de la religion dans ce pays, il faut rappeler qu'à l'époque du colonialisme, les populations se sont réfugiées dans l'Islam pour ne pas perdre leur identité face à la volonté d'assimilation et d'intégration des colonisateurs. Depuis l'indépendance, la question de la séparation de la politique et de la religion n'a jamais été soulevée.

Quand on parle de l'Algérie aujourd'hui, on parle beaucoup des femmes algériennes. A juste titre, on met le doigt sur la contradiction qui existe entre la participation effective de la femme algérienne à la guerre de libération et son statut actuel de citoyenne de seconde zone. Il y a à peu près 30 millions d'Algériens, dont 5 millions d'actifs. Parmi ces derniers, on compte seulement 320 000 femmes (pas même 7%). Pourtant beaucoup sont allées à l'école, à l'université, ont suivi des formations. En 1994, à la faveur d'une vague de répression généralisée, le régime du parti unique (et non les islamistes) a fait voter une loi sur le code de la famille qui fait de la femme une mineure à vie. La femme passe de la tutelle de son père à celle de son mari.

L'Islam est religion d'Etat depuis l'indépendance. Le code de la famille est directement inspiré de la loi islamique, la charia. Diverses autres lois, et même des réformes économiques anisociales ont été justifiées par le régime à coups de versets du Coran.

Dans ces conditions, les seuls lieux possibles pour faire de la politique sans trop de risque d'arrestation étaient les mosquées. Les jeunes ont commencé, avec la régression sociale et leur marginalisation progressive, à reprendre les mosquées : un courant politique y est né, puis par la suite des partis politiques religieux, comme le Front Islamique du Salut. Il n'est pas le seul parti islamiste, il en existe d'autres, nombreux, qui ont des positions différentes. Certains partis islamistes, comme par exemple le Hamas, qui soutient la dictature militaire, ne sont actuellement pas inquiétés du tout.

Economie. En ce qui concerne l'économie, il faut rappeler qu'à l'indépendance toutes les terres agricoles laissées par

les colons ont été nationalisées. Les ouvriers agricoles, les paysans sont allés travailler. Cette auto-gestion du fait a fonctionné merveilleusement bien. Le régime du Président Ben Bella avait été contraint en mars 1963 de faire adopter des décrets concernant l'auto-gestion. Nous avons eu cette année-là la meilleure récolte depuis 20 ans. Mais en 1965, il y a eu un coup d'Etat militaire et le régime de Boumediène a bureaucratiquement complétement l'agriculture. Des circuits d'appareuchés, des intermédiaires, des administrateurs nommés par le pouvoir se sont installés. Les paysans ont fué la terre et sont allés travailler dans les usines nées de la manne pétrolière. Le niveau socio-économique n'était pas trop mauvais. Il y avait moyen de survivre. Mais en 1980, comme dans les pays d'Amérique latine, d'Afrique et d'ailleurs, les prix des matières premières ont chuté, les recettes ont diminué, la dette extérieure algérienne a gonflé. En conséquence, les recettes de la vente des hydrocarbures furent consacrées prioritairement au service de la dette. En clair, les biens de la nation n'étaient plus utilisés pour satisfaire les besoins élémentaires de la population, mais détournés vers l'extérieur, vers la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International. Nous avons commencé à connaître la régression sociale.

Les élections de 91. Mais c'est justement cet espace de liberté qui a créé une situation périlleuse pour le régime, qui comptait se perpétuer en se donnant une façade démocratique. En 1991, les conditions socio-économiques s'étaient sérieusement dégradées. Des élections furent organisées. Mais elles ne pouvaient pas donner naissance à des institutions nouvelles ; il était évident qu'elles allaient prolonger le même système. Elles ont été contestées et, malgré une campagne de matriage idéologique intense, le résultat du vote fut défavorable au régime. Les voix étaient allées à des partis comme le Front Islamique du Salut ou le Front des Forces Socialistes, qui ont une base populaire. Plus de la moitié des électeurs se sont abstenus. Immédiatement, des responsables politiques, des militaires, des ministres sont descendus dans la rue, appelant l'armée à prendre le pouvoir et à annuler le processus électoral.

Actuellement. La suite est assez connue : arrêt du processus électoral, coup d'Etat militaire en janvier 1992, instauration d'un régime de répression, torture. En mars 1992



Les Berberes font valoir leurs revendications lors de l'élection présidentielle en Algérie. Sur notre photo, la délégation berbère invitée à Douarnez en 1994, de passage à Spezed.

le Front Islamique du Salut a été dissous. A partir du moment où l'espace politique fut fermé à une composante de la population, et par la suite à toutes, le langage des armes s'est substitué à la confrontation des idées. La guerre a commencé. Des groupes armés sont nés, se sont multipliés. Les attentats, les assassinats sont devenus monnaie courante.

Le conflit a déjà fait 50 000 morts et entraîné plus de 2 milliards de dollars de destruction de biens publics : écoles brûlées, unités de production sabotées, ponts détruits, isolant des régions entières, tronçons d'autoroutes rendus inutilisables, voitures piégées... Les jeunes n'ont guère d'autre choix que de rejoindre le maquis, les groupes armés islamistes, ou bien de rentrer dans l'armée ou la police. Dans les deux cas, ils servent de chair à canon. Cette guerre peut durer des années. Notre pays a l'un des plus forts taux de natalité du monde. Chaque année, le nombre des jeunes s'accroît. Il peut en mourir 50 000, 100 000, il y en aura d'autres, la guerre peut continuer.

Parallèlement, les Algériens voient les gouvernements successifs remettre en cause à une allure vertigineuse le peu d'acquis socio-économiques qu'ils avaient conquis. Il s'agit d'appliquer le plan d'ajustement structurel du Fonds monétaire international. Toutes les couches sociales sont touchées. Le dinar a été dévalué de 100%, les salaires gelés. Les services publics sont remis en cause, les prix du carburant ont augmenté bien que le pays soit producteur.

La gratuité des soins médicaux n'existe plus. La gratuité des études à l'université est remise en cause. Des projets de privatisation du système scolaire ont été élaborés. Les prix à la consommation sont exorbitants. Le SMIC est l'équivalent de 4 kilos de café.

Cette année un autre accord avec le FMI, très critiqué de cette politique socio-économique, prévoit la privatisation du secteur public, qui représente 80% de l'économie. Mais aucun investisseur ne rachètera les entreprises algériennes tant qu'on plastiquera les usines quasiment tous les jours. La dette, qui était il y a deux ans de 26 milliards de dollars, est passée maintenant à 31 milliards, et avec le rééchelonnement, elle augmentera chaque année un peu. Dans trois ans elle s'élèvera à 35 milliards. Le pays est complètement étranglé.

Un chercheur américain a écrit, il y a deux ans, que ce continent connaîtra une Afrique utile et une Afrique inutile. L'Afrique utile aura des mines de diamants et du pétrole. L'Afrique inutile où il n'y a rien à gagner, où

les populations seront traitées comme du bétail. En Algérie des zones d'exclusion ont été formées autour des lieux d'exploitation du gaz et du pétrole. De nouveaux gisements ont été découverts, l'Algérie a détenu l'Arabie Saoudite. On a découvert aussi des gisements de diamants très prometteurs pour les multinationales. Le reste du pays peut mourir de la guerre. Ou de maladie, car les épidémies ont réapparu.

Tentatives de règlement. Aujourd'hui, aucune institution n'a de légitimité, toutes les mains étendues ont été déboutées. Le Parlement est aux ordres du pouvoir. Depuis le coup d'Etat de janvier 1992, nous vivons véritablement une dictature militaire. Le FLN, qui était le parti au pouvoir, est passé dans l'opposition. Notre chance réside dans le fait qu'il n'a pas adopté la même attitude que les anciens partis communistes des pays de l'Est, car la discipline serait déjà effective. Et ce parti compte parmi les signataires de la plateforme de Rome. Cette Conférence réunit les dirigeants de sept partis politiques et la Ligue des Droits de l'Homme. Nos programmes sont totalement différents, nos divergences fondamentales, nos projets de société pour certains aux antipodes les uns des autres, mais nous avons un souci commun : arrêter le bain de sang, trouver une solution politique.

Nous nous sommes retrouvés une seconde fois en janvier de cette année, à Rome également, et nous avons décidé d'adopter une plateforme commune pour une solution politique et pacifique à la crise algérienne. La FIS était soi-disant contre les libertés, contre l'alternance, mais elle réclamait la liberté de culte, le respect de la déclaration universelle des Droits de l'Homme, sans discrimination de race, de sexe, de langue ou de religion. Pour un parti qui prétend antitotalitaire, c'est une bonne base de départ. Nous avons soumis cette plateforme au pouvoir des notre retour. Nous avons essuyé un rejet total. Jusqu'à aujourd'hui, il refuse d'en discuter, dans le détail et dans la globalité. Nous sommes en but à toutes sortes de menaces, d'insultes.

Pourtant, la seule solution passera par un règlement politique, et la possibilité de libre-choix du peuple algérien.

5 août 1995
D'après « Archipel », le journal des républicains
Août-septembre 1995

Après le congrès celtique de Lorient.

Le Congrès Celtique International s'est réuni à Lorient pour son colloque annuel du 26 au 31 juillet 1995. Ce colloque rassemblait des participants des 6 pays celtiques (Bretagne, Pays de Galles, Cornouaille, Ecosse, Irlande, Ile de Man). Il a permis aux congressistes d'entendre des interventions de personnalités extérieures à l'association et notamment :
- Le Dr Christophe Pan, Président de l'Union Fédérale des Communautés Ethniques Européennes, union bénéficiant du statut consultatif accordé par le Conseil de l'Europe.
- Madame Helen O'Murchu, présidente du Bureau Européen des langues les moins répandues.
- Le sujet débattu était : « Les droits de l'Homme et les pays celtiques ».

Parmi les motions prises à la fin de ce colloque, il a été demandé notamment :
- Pour la Bretagne :
Le Congrès Celtique International demande au gouvernement français et au Parlement de ratifier la Charte européenne pour les langues régionales et minoritaires.

Comme vous le savez, cette charte est en cours de ratification dans plusieurs pays européens. Elle deviendra donc obligatoire en France dès qu'un nombre suffisant de pays auront procédé à cette ratification. Il serait malheureux que la France, qui se prétend la patrie des droits de l'Homme, n'en vienne ainsi à respecter ces droits que par la décision des autres pays européens. Elle se mettrait ainsi à la traîne et en marge de l'évolution de l'Europe.
Il demande la création d'une radio FM, entièrement de langue bretonne, disposant d'un financement approprié, émettant sur les cinq départements bretons. Il insiste pour que la place de la langue bretonne soit étendue à la télévision dans des conditions plus ou moins semblables à celles dont bénéficie la langue galloise.

Le Congrès Celtique International demande au Ministre de la Culture, en conformité avec l'esprit des institutions européennes, de modifier la loi pour y inclure l'usage de la langue bretonne en Bretagne dans l'équipement des produits, dans les services postaux et dans la signalisation routière, que la loi soit étendue pour redonner à la langue bretonne sa place légitime en Bretagne.

Il a également fait valoir ses demandes portant sur la loi Toussin. Monsieur le Ministre avait promis que cette loi de défense de la langue française n'allait en rien à l'encontre du respect dû aux langues minoritaires, telles que la langue bretonne. Toutefois la lettre du texte de la loi n'en faisant aucune référence, les tribunaux et l'administration ne pourront appliquer le texte que loi qu'il est et non tel qu'il avait été promis par le pouvoir politique. Là encore l'Etat Français se met à l'écart de l'évolution humaniste de l'Europe et aborde le 21ème siècle à reculons.

Le Congrès Celtique International demande que soit rétablie l'intégrité territoriale de la Bretagne, comprenant cinq départements - et que l'histoire telle qu'enseignée dans les écoles y fasse référence.

Monsieur le Président, Chirac, à couragisme reconnu, réprimant les fautes commises parfois par les forces de l'ordre françaises durant l'occupation, ayant contribué à la réalisation de crimes contre l'humanité, il serait bien temps aussi que cesse l'attitude à l'égard de la Bretagne commise par le Maréchal Pétain en collaboration avec les forces d'occupation.

Nous vous demandons de vouloir bien intervenir pour que cesse cette situation de blocage et que l'Etat Français prenne en compte les revendications émises à l'issue du colloque de Lorient.

Congrès Celtique International, branche bretonne - association loi 1901, membre de la Fédération culturelle Kuzul Ar Brezhoneg.



Manif contre les essais nucléaires le 9 septembre à Kerpel

Les 2 ans du label «Gwerz Pladenn»

Jun 1993
création par Jacky Molard et Jacques Pellen du label de disque Gwerz Pladenn au sein de Diffusion Breizh dirigé par Yann Goadouat.

Un label qui a pour objectif de constituer une collection spécifique en Bretagne.

Un label ouvert à toutes les musiques, à tous les musiciens intéressés par une recherche musicale fondée sur une compréhension profonde de la musique bretonne et leur propos de être leur complice.

Le label entend réunir les meilleures conditions de réalisation d'un projet musical en privilégiant le rôle d'une réelle production artistique basée sur la confiance réciproque du musicien et du producteur.

En 1994, Patrick Molard et Alain Genty s'associent au label.

Sortie en juillet 93 de cinq CD :

Gwerz live - Avec Erik Marchand (chant), Jacky Molard (violon), Patrick Molard (tambourin, ullean pipe, flûte, bombarde), Bruno Caillaud (zaz, mridangam), Alain Genty (basse), Youenn Le Bihan (bombarde, piston), Soig Sibeiri (guitare), Triptyque. Tiro Jacky Molard, Patrick Molard, Jacques Pellen.

Plobiazead. Patrick Molard solo de cornemuse écossaise.

E Koad Nizan. Jean-Michel Veillon (flûtes traversières en bois) et invités.

Digor. Soig Sibeiri (guitare) et invités.

En 1994,

ces musiciens donnent des concerts à travers le monde et participent à des créations et enregistrements multiples (voir dossier de presse).

Sortie d'un sixième CD : **La couleur du milieu**. Le premier album du bassiste Alain Genty.

1995

CD «**Er bolom koh**» du couple de sonneurs Patrick Molard (tambour) et Youenn Le Bihan (bombarde).

CD «**Pont gwen ha pont stang**» duo Yvon Riou (guitare) - Jean-Michel Veillon (flûtes).

CD «**Lusk an amzer**» du chanteur traditionnel Kristen Nikolaz et Kern.

CD «**Sorsez**» duo Jacques Pellen (guitare) - Riccardo Del Fra (contrebasse).

CD de la chanteuse traditionnelle Annie Ebré.

Molard Triptyque.

«Triptyque», c'est le nom d'un album sorti en 1993, c'est surtout la rencontre-choc entre Jacques Pellen, créateur de Celtic Procession (Silex / Auydis) et guitariste exceptionnel, et les frères Patrick et Jacky Molard, musiciens incontestables en Bretagne où ils ont participé à toutes les grandes expériences musicales de ces vingt dernières années (Alan Stivell, Dan ar Bras, Gwerz, Den, Archétype).

Fusion du jazz et de la tradition musicale celtique, musique improvisée d'inspiration celtique ou musique celtique improvisée ?

Ce trio étonnant s'est forgé une réputation au-delà de la Bretagne, puisqu'il se sont produits en 1994 au Yémen, au festival de Québec, au festival de Porto, en Galice, au théâtre de la ville de Paris...

Alain Genty - Basse.

Les recherches d'Alain Genty sont actuellement centrées sur l'adaptation à la basse de mélodies bretonnes et irlandaises. Jusqu'à aujourd'hui, des grands groupes de musique bretonne des dernières années (Barzaz, Den, Gwerz), Alain Genty réunit aujourd'hui quelques uns des meilleurs interprètes de Bretagne autour d'un propos musical à la fois enraciné dans l'expression celtique et résolument novateur.

Jean-Michel Veillon - Flûtes.

Né en 59 à Fréhel. Maître en matière de flûtes traversières en bois, il fait un travail très remarqué sur l'adaptation de la musique bretonne liée à des influences irlandaises et orientales. À écouter : «**Koad Nizan**» (Gwerz Pladenn/Diffusion Breizh). Il a participé à la création des grands groupes bretons des dernières années : Kornog, Den, Barzaz.

Vient de paraître dans la même collection «**Pont gwen ha pont stang**» avec Yvon Riou à la guitare.

Jacques Pellen (guitare) - Riccardo del Fra (contrebasse)

«**Sorsez**» - Gwerz Pladenn / Diffusion Breizh.

1987 - Rencontre au sein du quartet avec Peter Grütz et Kenny Wheeler. (CD Jacques Pellen - Dist. Diffusion Breizh).

1990 - Début des prestations en duo sur un répertoire identique, plus quelques échappées jazzistes (standards, bebop)...

plusieurs cabarets décontractés suivent.

En 1991 Eric Barret, Patrick et Jacques Molard se joignent au quartet pour former le Celtic Procession. Aussi le duo continue en allant vers une simplification modale du matériel, une «**cellisation**» qui se trouvera à son point culminant dans **Sorsez**, premier opus du duo.

Thèmes de Jacques Pellen, de la harpiste Kristen Nogues, traditionnels arrangés (écossais, breton), et toujours en ligne de mire les obsessions liées droites qui hantent l'esprit du guitariste du bout du monde.

Kristen Nogues - Harpe celtique.

Harpiste vivant en Bretagne, Kristen se définit comme musicienne compositrice avec un goût tout particulier pour les rencontres et expériences musicales de tous univers.

Ella mène une carrière internationale en soliste, compose pour le cinéma, la danse contemporaine ou encore, partage son travail musical au côté de musiciens représentants du jazz contemporain en Europe.

Kristen Nogues - Harpe celtique.

Harpiste vivant en Bretagne, Kristen se définit comme musicienne compositrice avec un goût tout particulier pour les rencontres et expériences musicales de tous univers.

Ella mène une carrière internationale en soliste, compose pour le cinéma, la danse contemporaine ou encore, partage son travail musical au côté de musiciens représentants du jazz contemporain en Europe.



Jean-Michel Veillon enregistrement «**E Koad Nizan**»

Annie Ebré - Chant.

Originaire de Lohuc, à la limite nord de la Cornouaille, à 14 ans Annie commence à chanter dans les festoù-noz le Kan ha Diskan et apprend auprès des chanteurs Marcel Guilhou et Louis Lallou, textes et ars à danser. Par la suite, son intérêt ira grandissant vers le chant à capella.

Kristen Nicolas - Chant.

Originaire des Monts d'Arrée, Kristen a commencé à chanter dès l'âge de 12 ans à l'école de la tradition orale. Adolescent, il part «**sur la route**» pour revenir il y a 3 ans nourri de ses rencontres africaines et orientales. Depuis il participe comme soliste à une œuvre contemporaine, est invité au théâtre de la ville à Paris, et fonde «**Kern**» qui vient d'enregistrer pour Gwerz Pladenn sous la direction artistique de Jacky Molard... À suivre.

Soig Sibeiri - Guitare.

Fondateur du groupe Kornog et Gwerz, Soig Sibeiri compte parmi les musiciens qui ont participé à toutes les aventures musicales de ces 15 dernières années et parcourt l'Europe et les États-Unis entre de nombreux enregistrements.

Il réalise en 1993 son premier CD consacré à la guitare avec un répertoire de musique bretonne et de compositions. Il travaille actuellement à un 2ème CD pour 96.

Youenn Le Bihan - Bombarde.

Musicien quimpérois, il s'initie à la bombarde au sein du bagad de Quimper pour devenir l'un des sonneurs les plus performants en Bretagne. (Plusieurs fois champion de Bretagne en couple, prix de l'Académie Charles Cros avec le groupe Gwerz, fondateur du groupe Skolvan, nombreux enregistrements et tournées).

Passionné de lutherie, il fabrique ses instruments, entre autre le piston - compromis entre la bombarde grave et le hautbois baroque.

Vient de paraître «**Er bolom koh**» avec le sonneur Patrick Molard.

Les musiciens du label Gwerz Pladenn se réunissent et vous convient à fêter avec eux les deux années d'existence de ce label breton créé par Patrick et Jacky Molard, Jacques Pellen et Alain Genty.

Une soirée en deux parties pour découvrir sur scène les diverses formations et solistes du label : Jacky Molard, violon, Jacques Pellen, guitare, Patrick Molard, cornemuses, Alan Genty, basse, Annie Ebré, chant, Kristen Nikolaz, chant, Youenn Le Bihan, bombarde, Soig Sibeiri, guitare, Jean-Michel Veillon, flûtes, Yannick Jory, saxophones, Jean-Luc Bernard, batterie, Thierry Garcia, guitare, Riccardo Del Fra, contrebasse, Kristen Nogues, harpes.

Gwerz Pladenn. «**War an hent**», tour 95.

Après St Briec, St Malo, St Herblain, Rennes, Quimper et Redon, le 02.12, Passage du Nord-Ouest «**cabaret nomade**», Paris. Le 08.12, théâtre, Morlaix. Le 09.12, Centre Culturel «**Les Arcs**», Quven. Le 15.12, La Crémaillère, Spézet.

Production déléguée contact bureau : AMAB - TON ALL - Bertrand DUPONT, Pouldero Bihan, 56630 LANGONNET (F), Tél. (33)07 23 82 82 - Fax (33)07 23 8383.

Stajou gant Roudour.

Bloavezh 95-96

Al lech : an holl stajou war ar roll a vez aozet en Uhelgoad, e Ti al Lenn, war hent Berrien, ha war kuzenn an Uhelgoad.

Ar boued hag al lojañ : bez' e chell ar stajidi tennañ o mad eus al lechiou debrñ niverus en Uhelgoad... pe ar stalioù.

A-let lojañ e vez kavet a bep seurt traou en Uhelgoad, eus al lechiou d'an dachenn gampin. Roudour a chell kinnig deoc'h ul lech kempenn ha machad-mad a-walc'h (goulenn ouzimp evit an aozoù hag evit d'ar lechiou).

Ar stajou brezhoneg.

Al liveoù : A-benn gouzout gwelloc'h e pe live em renkañ e ch'allit goulenn ur groad live diganeomp. E pep staj brezhoneg e vez d'arzhet ar stajidi e tri live disheñvel, diwar ar pevar live-mañ :

live 0 : deraouidi rik, ha na ouzont netra e brezhoneg.

live 1 : deroudi faos, pe o deus kroget da zeskñ, pe o deus dastumet un tamm anaoudegezh eus ar yezh dre forzh d'arstajidi brezhonegerien.

live 2 : tud hag a oar skrivañ ha komz mat a-walc'h, gant poan ha lazioù, met hep ober gant ar galleg. El live 2 ne vez nemet brezhoneg e-kerzh ar chentelioù.

live 3 : tud hag a oar skrivañ, lenn ha komz brezhoneg, hag a zo barek da studiañ traou uhel pe Uheloc'h dre ar brezhoneg.

Ar chentelioù : rannet e vez an devezh e 4 chentel. Ma vez an devezh svel-mañ.

Beurre : eus 9.00 betek 12.30 - Goude merenn : eus 14.00 betek 17.30.

Ar gelennerien : pevar chelenner zo : Yann-Fulub DUPUY, Lan TANGI, Hervé KERRAIN ha Mich BEYER. Daou gelenner a vez war-dro pep live.

Danvez ar chentelioù : Disheñvel eo svel-just ar chentelioù hervez al liveoù, hogen disheñvel eo ivez ar pazh e vez kelennet eus an eil staj d'egle.



Remtre 95 à Diwan

Kemperie

Classes improvisées du stade et au camping

Unvaniezh Koad-Keu.

Communiqué.

A l'initiative de l'association Unvaniezh Koad-Keu, le 10 septembre dernier, une messe en langue bretonne a été célébrée en l'église paroissiale de Saint-Vougay, en Léon, à la mémoire de l'abbé Jean-Marie Perrot. L'abbé Favé officia (recteur de Plougar), assisté de l'abbé Hémonou, résidant au presbytère de Saint-Vougay, assisté également de l'abbé Aimé Le Breton, recteur de Gommenach. L'hommage fut particulièrement apprécié par la nombreuse assistance.

L'après-midi, dans le cadre prestigieux du château de Kerjean, la même où l'abbé Perrot, qui était vicaire à Saint-Vougay, fonda le 8 septembre 1905, la première fête du Bleun Brug, Foi et Bretagne. Une centaine de personnes ont assisté à un colloque bilingue sur la vie et l'œuvre de l'abbé Perrot, dont les fêtes du Bleun-Brug furent créées, voici 90 ans avec l'appui du recteur Cardinal, recteur de Saint-Vougay ; Youenn Olier, écrivain breton, passionné le public pendant deux heures : «... Dans son testament spirituel, en 1918, l'abbé J.M. Perrot (1877-1943) indiquera que les Français ont tout fait pour enlever la conscience nationale des Bretons... ». Le but de la création du Bleun-Brug était de relever la nation bretonne... ». «... La Bretagne a besoin d'une langue pour se reconnaître... ».

«... Jean-Marie Perrot était devenu une autorité morale ainsi qu'un arbitre envers les différentes factions bretonnes... ».

Cette enrichissante journée se termina par l'intervention et le témoignage de plusieurs auditeurs ayant connu le martyre qui fut Jean-Marie Perrot.

Monsieur le Maire de Saint-Vougay, ainsi que de nombreux membres de la famille assistèrent à la messe et au colloque.

Au terme de cette réunion, un appel fut lancé pour que notre action soit soutenue à partir de tous les Bretons sensibilisés à notre démarche.

Contact : Loik Camus, Le Pont Neuf, 56230 Questembert.

An holl gentelioù zo diazezet war kalenn ur brezhoneg bev a-vremañ, gant doroù bev da gellenn ur yezh, diazezet war ar c'homz hag an eztaolenn en ur bed amezev.

Qu'z'heñvel ar chentelioù : e vez aozet un abadenenn bep stajon da reiñ tro d'ar stajidi da zeskñ un dra bennak ouzhpenn ha da ober gant ar pezh o devez dasket e-kerzh ar staj.

Ar stajou sevenadur.

Ar stajou e galleg / Padelezh hag eurvezhoù ar stajou sevenadur zo hervez ouz ar re vrezhoneg. Labourer e vo war d'edemou resis e prantadoù un devezh pe ur penn devezh. Roll pep staj (disheñvel an eil diouz egile) a vo embannet kerent ha savet resis, gant anvioù ar gasourion hag an doadennoù.

Roudour 1995-1996. BP 24, Hent Berrien, 29690 An Uhelgoad. Tél. 98.99.75.81. Fax : 98.99.76.01.

Koun Breizh.

Souvenir breton - 845

Communiqué aux Editions Atlas.

22, rue de Cocherel - 27000 Evreux.

Votre production de septembre 1995, vidéo-cassette et livret comporte une grande et regrettable lacune ; en effet vous ne pouvez prétendre évoquer l'histoire de la Bretagne si vous l'amputez d'un cinquième de ses limites historiques, à savoir la Loire-Atlantique.

Dans l'intérêt de vos prochains lecteurs, vous vous devez de rétablir la vérité lors de votre prochaine réédition et, paysse vraisemblablement une édition des Pays de Loire paraitra, il serait souhaitable d'en aviser vos lecteurs.

Contact : Loik Camus, Le Pont Neuf, 56230 Questembert.

Mission Bretonne à Paris. Programme de fin d'année.

- Samedi 4 novembre de 10 h à 21 h : Stage voix et Tai Chi Shuan.
- Dimanche 5 novembre à 16 h : Concert Bernard Benoit (guitariste compositeur).
- Vendredi 17 novembre à 20 h : Concert Annie Ebril (gwerzhoù, sonioù, chant à capella en breton).
- Samedi 18 novembre de 10 h à 18 h : Stage Kan ha Diskan avec Annie Ebril et Marcel Guillou.
- de 15 h à 18 h : Atelier danse (Plin, Fisel, Kost et c'hoat).
- Dimanche 19 novembre à 15 h : Fest-deiz avec Annie Ebril et Marcel Guillou. Sonneurs et chanteurs.
- Samedi 25 novembre à 19 h : Soirée moulès & muscade avec un groupe de Chants de Marnis (préfacés alléluiausement).
- Dimanche 26 novembre à 16 h : Scène ouverte chants à capella (à capella ou très peu accompagnés) traditionnels en breton, français, anglais, gallois, occitan, basque, hongrois, etc. littéraires d'auteurs compositeurs, de rue, lyriques, etc.
- Samedi 9 décembre à 14 h 30 : Conférence «Les langues en Europe: Cas du breton, du gallo dans l'espace européen» par Henriette Walter, linguiste enseignante à Rennes et à l'École Pratique des Hautes Etudes.
- Samedi 2 décembre de 18 h à 21 h : Stage voix et Tai Chi Shuan.
- Samedi 9 décembre à 20 h : Concert l'Ange Vert. Trad-rock celtique.
- Samedi 16 décembre de 10 h à 18 h : Stage d'initiation aux danses bretonnes et irlandaises (co-organisation Association Irlandaise / Ti ar Vretoned - Mission Bretonne).
- **Dimanche 17 décembre** à 15 h : Fest-deiz / Ceili (co-organisation Association Irlandaise / Ti ar Vretoned - Mission Bretonne).
- **Mardi** :
 - 18 h à 20 h : Bombarde, cornemuse.
 - 19 h à 22 h : Bibliothèque (prêts de livres et revues).
 - 20 h à 22 h : Danse. Kan ha Diskan (chant à danser en breton avec Ar Gizeg Veurzh).
- **Mercredi** :
 - 19 h à 21 h 30 : Cours de breton (depuis débutant).
- **Jeudi** :
 - 18 h à 22 h : Activités de l'Association Irlandaise (cours de danse, chants et musique).
- **Vendredi** :
 - 18 h à 22 h : Chants traditionnels en français (chants de marins, chants de Haute-Bretagne et d'ailleurs).
 - 18 h à 22 h : Accordéon diatonique.
- **Samedi** :
 - Stages de danses, de chants, de musique.
 - Concerts et spectacles.
 - Conférence et colloques (littérature, histoire, linguistique, tradition orale, archéologie, pratiques musicales, organologie, ethnologie, etc.).
- **Dimanche** :
 - Festloù-deiz.
 - Scènes ouvertes contes et chants.
 - Concerts et spectacles.

Ti ar Vretoned - Mission Bretonne.
22 rue Delambre, 75017 Paris.
Tél. 43.35.26.41.

Servij ar Brezhoneg - Service de la langue bretonne Skol-Uzel Ar Vro - Institut culturel de Bretagne

Créé en 1981 par le Conseil Régional de Bretagne, avec la participation du Conseil Général de Loire-Atlantique, l'Institut Culturel de Bretagne a pour objet de soutenir le développement et la diffusion de la Culture Bretonne dans son acceptation la plus large et la plus diversifiée.

Le **Service de la Langue Bretonne**, commission spécialisée comportant 140 membres, a plus particulièrement pour mission d'apporter son aide dans plusieurs domaines bien spécifiques :

- **Toponymie** : La commission de Toponymie collecte les noms de lieux et normalise leur graphie.
- **Terminologie** : TermiBret, centre de Terminologie pour la langue bretonne, admis au sein de l'organisation internationale TermiNet, Réseau international de terminologie émanant de l'UNESCO, assure le développement harmonisé des vocabulaires spécialisés.
- **Service d'assistance permanente** : aide linguistique ponctuelle, qui répond aux problèmes linguistiques posés par des particuliers ou des collectivités.
- Le service de la Langue Bretonne prend actuellement part à un projet important de création d'un **Observatoire de la Langue Bretonne** - «Arsaliva ar Brezhoneg».

Actuellement tous les deux mois le **Service de la Langue Bretonne** sort un recueil d'articles de presse, de documents divers et de témoignages portant sur la question de la promotion de l'emploi public de la langue bretonne et d'autres langues européennes. Ces recueils qui touchent environ 400 personnes en Bretagne et dans le reste de l'Europe, donnent des renseignements sur la situation et la perception actuelle de la langue bretonne dans la population. À prévoir, l'intérêt manifesté pour cette publication par des universitaires, ou encore le Centre d'Information du Bureau Européen pour les Langues moins répandues à Bruxelles.

Servij ar Brezhoneg - Skol-Uzel Ar Vro - 74 F Staed Pariz - BP 3166 - 35031 Roazhon Cedex - Piz 99 67 58 00 - Piz 99 38 50 32

Gouel Dastum Bro Ereg, 28-29 octobre 1995. Languidic.

Samedi.
14 h. Stage d'accordéon. Lieu : école publique de Languidic avec Jean-Pierre Pipet et Yann Douar.
Stage de danse. Lieu : salle polyvalente Gavotte Pourlet. Intervenants : cercle celtique de Melrand et Naick Raviart qui parlera de l'identité de la gavotte Pourlet.

Conférences.
- «L'école Vannetaise des passeurs de mémoire». Avec Michel Oiry, Docteur en Anthropologie à la faculté de Nantes.
- «Les danses en pays Vannetais», 40 minutes de films à l'appui de la conférence de Jean-Michel Guilcher, Docteur es Lettres, auteur du livre «La Tradition Populaire de Danses en Basse-Bretagne».

19 h. Repas chanté : avec l'intervention des chanteurs de Languidic.

21 h 30. Fest-noz traditionnel : avec Le Bras-Le Gouarn, Patrice Pilivri, Le Gallio Rouault, Yann Douar, Loerou Ruz, Trio Jégoux-Dréan, Audran-Mahé...

Dimanche.
10 h. Balade culturelle. «Sur les traces des korrigans», avec Louis Conan.

14 h. Théâtre. Salle polyvalente.
- Enfants de l'école Diwan de Lorient.
- Enfants des classes bilingues de La-ner.
- Dihun ha Goulet.

Contes avec François Louis, professeur de Radio Bro Gwened, professeur de breton et conteur à ses heures perdues.

J.M. Guilcher
de 1945 à 1963, Jean-Michel et Hélène Guilcher ont parcouru la Basse-Bretagne à la recherche des derniers témoignages sur la tradition vivante de la danse populaire. À la suite de sa conférence, il nous présentera (sur grand écran) les films réalisés au cours de ses enquêtes et notamment ceux concernant le Pays Pourlet et les autres terroirs Vannetais. Ses recherches ont fait l'objet de sa thèse de Doctorat en 1963 et de l'ouvrage exceptionnel qu'il nous commentera : «La Tradition populaire de danse en Basse-Bretagne» - Ce livre réédité en 1994 sera en vente dans la salle.

Dastum Bro Ereg, Ancienne école de Trévaury, rue de l'école, 56440 Languidic.



SKOAZELL VREIZH - Mise au point.

Le procès des Bretons ayant hébergé des militants Basques arrive. Avant cette échéance nous souhaitons préciser quelques points.

Les comités de soutien ne sont pas Skoazell Vreizh, même si nous travaillons main dans la main pour des actions ponctuelles. Il faut que cela soit répété. Skoazell Vreizh n'a qu'une adresse, seule cette adresse doit être utilisée (tracts, affiches, média, etc.) : SKOAZELL VREIZH, 3 rue A. Briand, 44350 Guérande.

Seuls peuvent intervenir, faire des déclarations en tant que représentant de Sk-Vzh lors de réunions publiques, de comités de soutien, près de la presse... le **Président Per Loquet** ou le **secrétaire Michel Herjean**, ainsi que **Bernard Audic pour Paris et la région parisienne**, ils sont les seuls habilités à faire des déclarations engageant l'organisation, sauf si après consultation et accord, une autre personne du Bureau ou du Conseil d'Administration a été désignée (il faut savoir que Per Loquet et Michel Herjean sont en contact permanent, se consultant à chaque fois que cela semble nécessaire).

Quand un comité de soutien, un adhérent de Sk-Vzh, veut organiser une fête, fest-noz, repas, etc. au nom ou en soutien à Skoazell Vreizh, il doit prévenir le Président, qui se chargera de lui fournir les papiers nécessaires : assurances... Dans la mesure du possible un responsable de l'organisation sera présent.

À la suite de cette fête... un compte-rendu succinct moral et financier (ce qui est mis en pratique déjà par certains organisateurs, qu'ils en soient remerciés), ainsi que les fonds recueillis pour Sk-Vzh seront adressés au Président et à lui seul - **Per Loquet, SKOAZELL VREIZH Feunteun Wern, 3 rue A. Briand, 44350 Guérande.**

Si Skoazell Vreizh existe toujours, et cela depuis 1969, si à chaque fois que des militants bretons ont été inquiétés, nous avons pu assurer un soutien moral et financier aux familles, aux inculpés, aux détenus politiques bretons, c'est que nous nous sommes tenus à des règles simples mais strictes de fonctionnement.

SKOAZELL VREIZH, Feunteun Wern, 3 rue A. Briand, 44350 Guérande. Bzh. Tél. 40.42.92.94 - 40.42.95.20. Fax 40.42.81.38.

An Oaled.

Kaczeal a rit brezhoneg. Plijul a ra deoc'h ar vugale hag e soñt ho peus un dra betek da zegas dezho, a-drugarez d'ho skiant-prenet pe a-drugarez d'ho tiplom pe vele war ar sport pe war un dachenn resis all, deuit e drempez ganeomp.

Evelse e skourc'h ach'anomp da aczañ gwaloach c'hoazh hor c'hreizennou hañv.
An Oaled, 14 st. an Il-kêr, 29870 Trégoum. Piz : 98 04 07 04.

FEST-NOZ ANTI-FASCISTE à LOKOAL MENDON

Le 28 octobre à Lokoal-Mendon (56), salle Emeraude, à partir de 20 h **CONCERT + FEST-NOZ** avec, entre autres :
- The Gunners - Nomades - War sav - Dalch Sorij - a-sonneurs et chanteurs du pays d'Auray.
Organisation : RAB (Réseau Autonome de Bretagne) + Tan Du.
Entrée : Concert + Fest-noz : 50 F

Kelc'h Sevenadurel Gwened.

Eman Kelc'h Sevenadurel Gwened o klask daou (div) C.E.S. evit ober war-dro ar burev kelaouid, buhez ar gevredigezh hag al labour sekretourva.
Pellgomz d'an 97 42 67 00, pe 97 46 10 61 pe skrivañ da : Kelc'h Sevenadurel Gwened, 6 st'raad ar givjerezh, 56000 Gwened.

GOULENN EMEZELAN / DEMANDE D'ADHESION

Vous voulez participer à la lutte du peuple breton, adhérez à EMGANN !
Fellout a ra deoc'h kemer perzh e stourm hor pobl, deuit e-barzh EMGANN !

Anv / Nom _____ Micher / Métier _____ Age / Oad _____
Chomlec'h / Adresse _____ Tél / Pellg _____

A remplir à votre convenance / Responitit diouzh ho c'hoant
Da gas da / A envoyer à : EMGANN - BP 71 - 22202 Gwengamp Cedex

24 eur an digemer. e Karaz D'an 31 a viz here FEST-NOZ VRAS D'an 1 a viz du. FESTIVAL AN DEGEMER (sonerezh, c'hoarioù, standoù...) Savet gant kuzulioù skoazell Breizh evit skoazell vreizh.

24 heures de l'hospitalité.
Carhaix - Le 21 octobre
FEST-NOZ VRAS
Le 1^{er} novembre
FESTIVAL AN DEGEMER
Au profit des inculpés bretons dans
l'affaire des réfugiés politiques basques.

Morbihan : une DDE abusive.

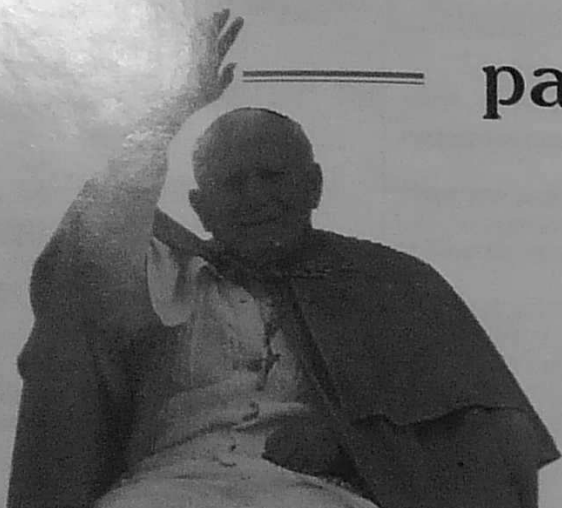
«Pour oébr à on ne sait quelle nouvelle directive ou nouvelle norme émanant d'on ne sait qui, la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) du Morbihan procède actuellement au remplacement systématique des panneaux signalétiques routiers et de leurs supports à l'entrée des villes et villages. Ce faisant, elle élimine tous les panneaux portant le nom en breton de de nombreuses municipalités avaient installés à leurs frais au-dessus des panneaux libérés en français.

Bel exemple d'économie, dans une période où l'on ne cesse de nous parler de rigueur budgétaire nécessaire. Les nouveaux supports sont de surcroît unibastés et ne résisteront peut-être pas à la prochaine tempête.

Bel exemple de décentralisation, le Département n'ayant même pas pris la peine d'informer les maires des changements qui lui allaient opérer.

Bel exemple de reconnaissance des langues minoritaires, dont la France se refuse toujours à signer la Charte européenne.
Aux dernières nouvelles toutelois, la D.D.E. consentirait à remettre à ses frais les panneaux en breton récupérés (confiscés serait plus exact) mais les placerait à au moins 50 mètres du panneau «officiel» (probablement pour ne pas le contaminer) et à condition que les municipalités en fassent la demande expresse. Là encore, économie des deniers publics - Anonyme (l'auteur de la lettre, qui s'est fait connaître de nous, est fonctionnaire).
Armor Magazine, Gwengolo 85

Contre la visite du pape en Bretagne.



En lisant Ouest-France du 5 octobre et en écoutant R.B.O., j'ai appris qu'un «comité breton pour la visite du Pape en Bretagne» venait d'être formé sur les cinq départements bretons !!! Et ce n'était hélas pas le poisson d'avril d'octobre !!!

Ainsi, non content d'avoir à supporter les sermons du plus réactionnaire des hommes de pouvoir actuel, des Bretons bretonnants en rajoutent pour lui demander de sortir ses inepties dans notre langue !!! ah la belle consécration ! Elle eut une autre en 1914, pour les ordres de mobilisation à la grande boucherie de la guerre.

Nul doute que nos rescapés de 14-18 en aient gardé un souvenir impérissable.

«Nous désirons accueillir en la personne de Jean-Paul II le responsable spirituel, mais aussi l'ardent défenseur des peuples sans Etats et des minorités», fin de citation. Il faut avoir de l'imagination et un sacré culot pour sortir de telles conneries. Qu'elles viennent de quelqu'un comme Pierre Le Moine ne surprend qu'à moitié. Mais de voir Yann Baron, défenseur de l'école publique bilingue dans le Morbihan, ou d'un Tugdual Calvez, ancien président de l'U.G.B. (Unvaniezh ar Gelernerien Brezhoneg) dépasse tout entendement. Je frémis à l'idée d'en découvrir d'autres.

Ce «pape» condamnant l'avortement, même en cas de viol, la contraception féminine, le préservatif, refusant de

prendre en compte les immenses problèmes de surpopulation d'Amérique latine, ne faisant aucun cas des hécatombes du sida en Afrique Noire où la maladie décime chaque année des dizaines de milliers de personnes, faisant des centaines de milliers d'orphelins livrés à eux-mêmes, voués à la famine et à la misère.

Ce «pape» qui ne mérite absolument pas le titre de chef de la chrétienté, de par son obscurantisme et sa manière ignoble de manipuler les consciences de populations «croyantes», sera, en réalité, à la fin de son règne (que je souhaite proche) **responsable indirect** de la mort de centaines de milliers de personnes. Bel acte d'amour et de charité !

Pour moi ce «pape» intégriste et semeur d'angoisse et de misère est indésirable en Bretagne.

J'appelle donc à la création d'un comité national breton contre la visite du «pape» en Bretagne.

Bretagne, terre catholique certes (et je respecte mes compatriotes croyants), mais aussi, heureusement, terre d'humanisme, de tolérance, peuple très majoritairement respectueux du droit des femmes de décider librement du nombre d'enfants qu'elles désirent avoir et que le couple souhaite élever.

C'est aussi notre peuple breton qui se classe un des tous premiers dans le monde, pour sa solidarité avec le tiers monde où les «recommandations» du vieux tyran font chaque année des ravages.

Colonisé par l'Etat français, sacrifié par centaines de milliers dans les guerres, les Bretons et les Bretonnes doivent refuser une tentative d'endoctrinement néfaste à leur épanouissement et à leur bonheur.

Avatar de l'histoire, rétrograde et pourfendeur d'amour, ce «pape» n'a pas à venir semer le trouble dans les consciences bretonnes, ni en latin, ni en français, ni en breton.

Yann PUILLANDRE

ADKOMANANT - KOMANANT ● Réabonnement - Abonnement

150 L ar bloaz (evit Breizh hag ar broioù sujet d'ar stad c'hall) 170 L e lec'h all - Skoazell : 200 L da vihanañ

Anv/Nom

Raganv/Prénom

Chomlec'h/Adresse

Da gas da/A envoyer à : EMGANN. BP 71 - 22202 GWENGAMP CEDEX

Notre fax : 96.44.09.24.